

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Décembre 2009

SOMMAIRE

RESUME ANALYTIQUE	4
INTRODUCTION	10
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	11
1.1 PRODUCTION	11
1.2 PRIX ET INFLATION.....	12
1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE	13
1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES	13
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES	16
2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN	16
2.1.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE	16
2.1.2 ETAT DE LA CONVERGENCE	19
2.1.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2009	19
2.1.2.2 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2010-2014	20
2.1.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	23
2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO.....	24
2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	24
2.2.2. ETAT DE LA CONVERGENCE	27
2.2.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2009.....	27
2.2.2.2 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2010-2014	28
2.2.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	32
2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE	34
2.3.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	34
2.3.2 ETAT DE LA CONVERGENCE	37
2.3.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2009	37
2.3.2.2 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2010-2014	38
2.3.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	42
2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU	43
2.4.1. PRODUCTION	43
2.4.2. PRIX ET INFLATION.....	45
2.4.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	45
2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	47
2.4.5. SITUATION MONETAIRE.....	47
2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE	47
2.4.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	48
2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI	50
2.5.1. PRODUCTION	50

2.5.2.	PRIX ET INFLATION.....	53
2.5.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	53
2.5.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	54
2.5.5.	SITUATION MONETAIRE.....	55
2.5.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE	56
2.5.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	57
2.6.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER	59
2.6.1	EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	59
2.6.2	ETAT DE LA CONVERGENCE	62
2.6.2.1.	SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2009	62
2.6.2.2.	PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2010-2014	63
2.6.3	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	67
2.7.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL	68
2.7.1	EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	68
2.7.2	ETAT DE LA CONVERGENCE	71
2.7.2.1.	SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2009	71
2.7.2.2.	PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2010-2014	72
2.7.3	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	75
2.8.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO	77
2.8.1	PRODUCTION.....	77
2.8.2	PRIX ET INFLATION.....	79
2.8.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	80
2.8.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	81
2.8.5	SITUATION MONETAIRE.....	82
2.8.6	ETAT DE LA CONVERGENCE	82
2.8.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	84
3.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION	85
3.1	PRODUCTION	85
3.2	PRIX ET INFLATION.....	86
3.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	86
3.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	88
3.5	SITUATION MONETAIRE.....	89
3.6	ETAT DE LA CONVERGENCE	90
3.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	92

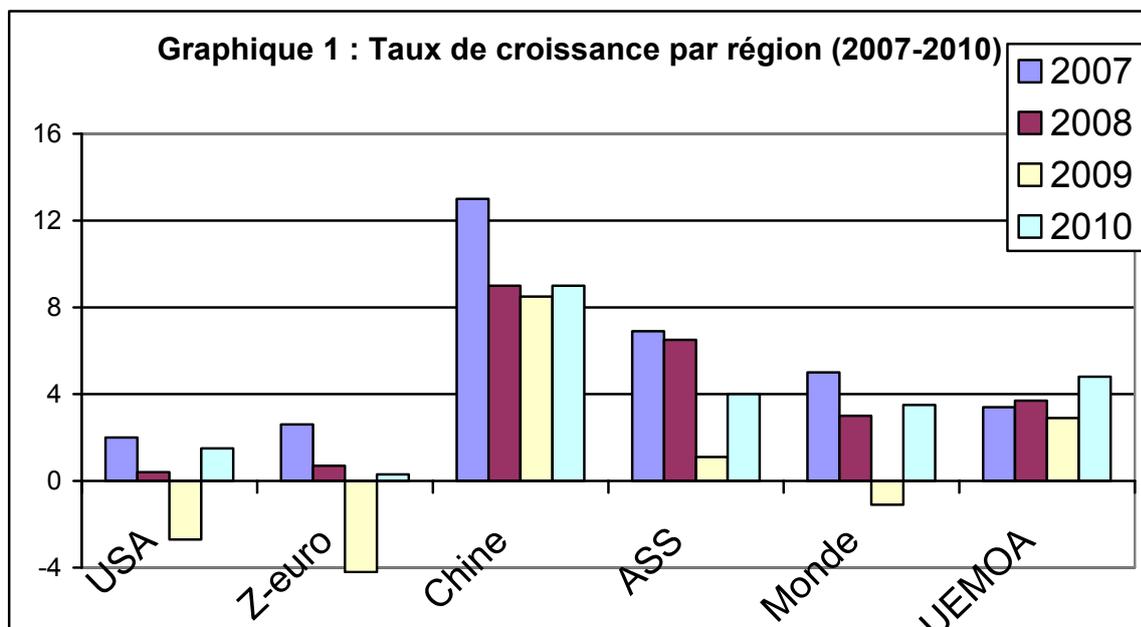
RESUME ANALYTIQUE

Les économies des Etats membres de l'UEMOA ont évolué en 2009 dans un environnement mondial défavorable, marqué par la poursuite des effets de la crise économique et financière internationale. Certes, des signes d'une reprise de l'économie mondiale apparaissent à fin 2009, mais la situation de l'emploi reste inquiétante dans les pays avancés notamment. Les perspectives 2010 sont prometteuses.

En effet, après s'être contractée de 1,1% en 2009 contre une progression de 3,0% en 2008, l'activité économique mondiale renouerait avec la croissance en 2010 avec une progression de l'activité économique de 3,5%. La reprise serait généralement plus marquée dans les pays émergents et les pays en développement avec un taux de l'ordre de 5,0% en 2010 contre 1,8% en 2009, grâce à un regain d'activité en Asie.

Dans les pays avancés, des interventions de pouvoirs publics ont soutenu la demande intérieure et réduit le risque systémique sur les marchés financiers et, par conséquent, conduit à une croissance modeste dans plusieurs pays. Dans l'ensemble, le recul de la croissance serait limité. Pour 2010, les perspectives apparaissent meilleures, le taux de croissance projeté est 1,7% pour une prévision initiale de 1,3%.

En Afrique subsaharienne (ASS), après une dizaine d'années de dynamisme économique, la région devrait enregistrer une croissance de 1,1% seulement en 2009 contre 6,5% en moyenne annuelle sur la période 2000-2007. La grande récession a considérablement réduit les exportations de la plupart des pays de la zone et perturbé les flux de capitaux. En 2010, la croissance devrait atteindre environ 4,0%.



Contrairement à la situation de fortes tensions sur les prix enregistrées en 2008, une baisse notable de l'inflation est observée en 2009, en rapport essentiellement avec la baisse du cours du pétrole et des prix des produits alimentaires. En effet, le cours du pétrole a atteint un pic de 146 \$/baril à la mi-juillet 2008 avant de chuter à 36,0 US\$/baril à fin décembre 2008. En 2009, les cours se sont stabilisés entre 36 et 50 \$/baril au premier trimestre, puis ont amorcé une remontée à partir du mois de mai avec des cours oscillant entre 56,0 et 73,5 \$/baril à la fin août 2009.

Les performances des économies des Etats membres de l'UEMOA ont été affectées par les effets de la crise. Le taux de croissance économique de l'Union ressortirait à 2,9% contre 3,7% en 2008. Ce taux est en retrait par rapport aux prévisions initiales de 4,9%. La croissance ralentirait dans tous les Etats membres à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Togo. Le taux de croissance de la Côte d'Ivoire se situerait, pour la première fois depuis au moins une dizaine d'années, au-dessus de celle de l'Union.

Il convient de signaler que face à cette crise, des mesures ont été prises aussi bien au niveau communautaire qu'au niveau des Etats membres (voir encadré).

Encadré: MESURES POUR ATTENUER LES IMPACTS DE LA CRISE FINANCIERE INTERNATIONALE SUR LES ECONOMIES DE L'UEMOA

La crise, qui a éclaté dans les pays de l'OCDE, a concerné, en premier lieu, le système financier, avant de se propager dans le monde entier, et, à tous les niveaux. Ainsi, l'Afrique qui semblait épargnée du fait de sa faible intégration au marché financier international, subit, à présent, les effets de la tourmente financière.

La crise financière s'étant muée en crise économique, les conséquences se diffusent à travers divers canaux bien identifiés dans les économies à faible revenu ou pauvres comme celles de l'UEMOA.

A l'instar de la plupart des pays en développement ouverts sur l'extérieur, il y a deux canaux principaux de transmission de la crise aux économies de l'Union. Ce sont : le commerce de biens et services et les flux financiers.

***Au niveau communautaire**, prenant la mesure des risques divers dont la baisse d'activité au niveau du secteur privé, le ralentissement de la croissance du PIB, l'aggravation des déficits budgétaires et la dégradation de la situation de l'emploi, les Autorités ont convenu d'un Conseil des Ministres extraordinaire le 27 juillet 2007, à Abidjan. Ainsi, en vue d'atténuer les effets néfastes de la crise et d'assurer la relance des économies de l'Union, le Conseil a été consacré exclusivement à l'examen de la situation des arriérés de paiement intérieur compte tenu de leur niveau élevé et de ses conséquences sur l'activité économique et le système bancaire de l'Union.*

Les Ministres ont identifié des ressources financières d'un montant global de 900 milliards représentant les 2/3 du stock des arriérés intérieurs. Cette initiative vient en complément des mesures prises pour préserver la stabilité du système

monétaire et financier. Elles ont consisté à :

- des injections régulières de liquidité pour permettre un fonctionnement normal du système bancaire ;
- la baisse des taux directeurs de la Banque Centrale ;
- la révision à la baisse des taux de réserves obligatoires afin de donner plus de marge d'actions aux banques primaires dans le financement de l'économie et
- l'invitation des Etats membres à recourir aux ressources du marché financier régional et à apurer les arriérés de paiement intérieurs, notamment.

De plus, un système de suivi rapproché et de communication a été mis en place entre la Banque centrale et les différents acteurs du système financier afin de prévenir à temps tout risque de dérapage.

Au niveau des **Etats membres**, plusieurs mesures ont été prises. Il s'agit notamment de la mise en place d'un Comité de veille de l'impact de la crise. En outre, les Gouvernements ont adopté des mesures de court, moyen et long termes. Au titre des mesures de court terme, elles sont ciblées et ont porté sur :

- a. l'accélération du paiement des créances des entreprises privées sur l'Etat afin de leur permettre d'honorer leurs engagements vis-à-vis des banques ;
- b. la mise en place d'un plan d'apurement des arriérés intérieurs ;
- c. le respect par l'Etat des échéances de paiement de ses titres arrivés à maturité ;
- d. la prudence dans le recours par l'Etat, aux mécanismes du marché financier pour financer son déficit, afin d'éviter les effets d'éviction ;
- e. la nécessité de maintenir les dépenses d'investissement productif tout en préservant les dépenses sociales ;
- f. la poursuite des efforts de recouvrement de ressources intérieures.

En ce qui concerne les mesures à moyen et long termes, elles ont un caractère structurel et visent à améliorer la compétitivité des économies de l'Union. A ce titre, on peut citer :

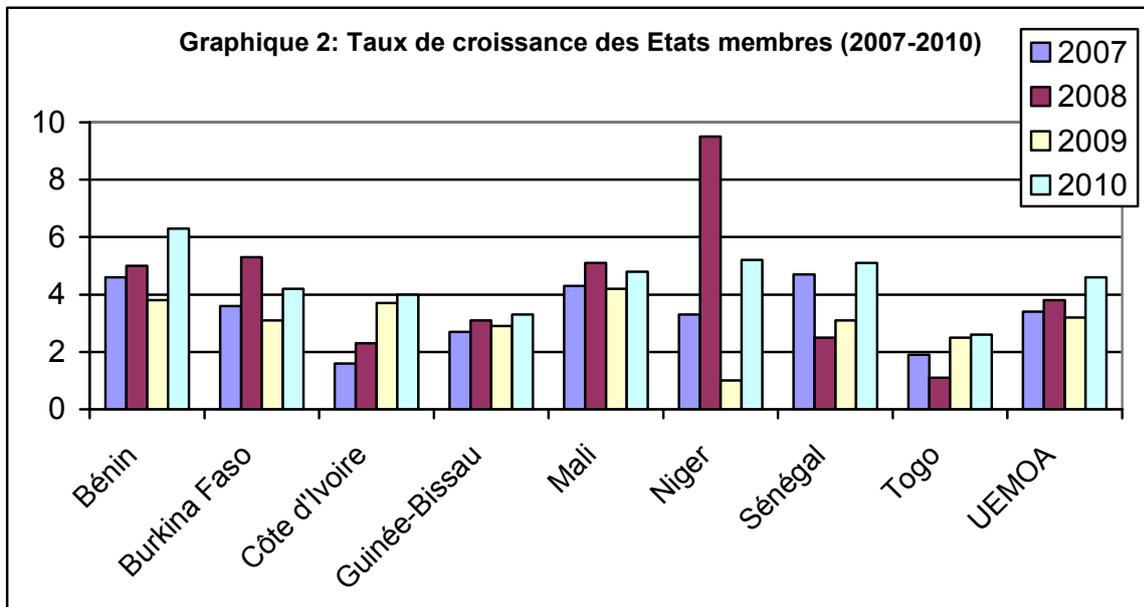
- g. les efforts en faveur du secteur de l'énergie électrique ;
- h. la sécurisation foncière ;
- i. l'amélioration du climat des affaires ;
- j. une meilleure organisation du secteur agricole reposant davantage

sur le secteur privé.

En plus de ces mesures, on peut ajouter celles spécifiques à certains Etats membres, tels le suivi des transferts des migrants et des entrées de touristes au Mali, les mesures en faveur de la réexportation au Bénin, une loi de finances rectificatives au Sénégal.

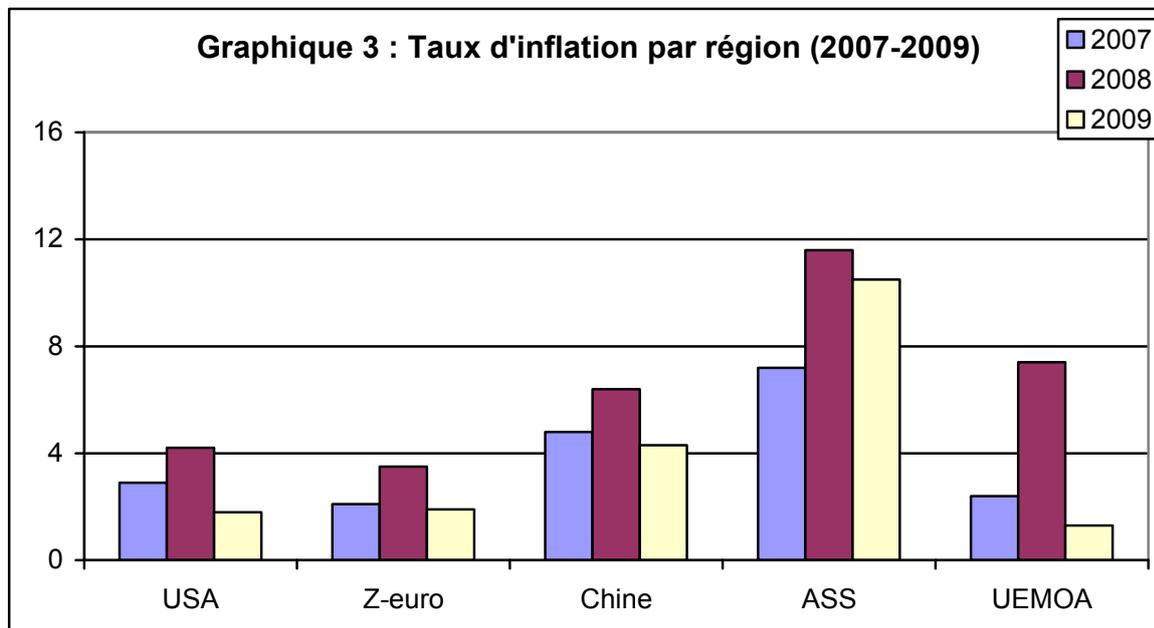
Les Etats membres ont conscience que toutes ces mesures ne suffiraient pas à redresser durablement la situation économique. Il est donc attendu **qu'au niveau international**, les conclusions du G20 de Londres en avril et de Pittsburgh en septembre 2009, entérinées par les instances des institutions de Bretton Woods, soient traduites rapidement en actions. En particulier, il faut permettre aux Etats de l'Union de bénéficier le plus rapidement possible de l'appui financier des partenaires au développement, notamment dans le cadre des mécanismes rénovés récemment en vue d'atténuer l'impact de la crise économique mondiale sur les économies des pays pauvres.

Pour 2010, il est attendu un taux de croissance de 4,8% et une amélioration de la croissance dans tous les Etats membres. Toutefois, ces performances dépendront en partie de l'issue des élections prévues en 2009 et 2010 dans certains Etats membres de l'Union.



Une baisse de l'inflation est attendue en 2009, en liaison avec le recul du prix de l'énergie et le ralentissement des prix des produits alimentaires. Les résultats obtenus au cours des dix premiers mois de l'année 2009 avec un taux d'inflation de 1,6% contre

7,3% pour la même période en 2008, attestent d'un repli notable de l'inflation. Pour l'ensemble de l'année, le taux d'inflation est attendu à 1,1% contre 7,4% en 2008.



Au plan des finances publiques, l'année 2009 se révélerait difficile. Le déficit du solde budgétaire hors dons et le déficit du solde global se dégraderaient en s'établissant à 7,2% et 3,3%, respectivement contre 5,0% et 2,2% en 2008. Cette situation serait liée à la progression des dépenses totales et prêts nets qui représenteraient 24,8% du PIB en 2009 contre 22,8% en 2008. Parallèlement, les recettes budgétaires représenteraient 17,4% du PIB contre 17,6% en 2008. En 2010, il est attendu une réduction de ces déficits.

La situation de la dette publique s'améliore régulièrement depuis plusieurs années. A fin 2009, l'encours de la dette publique représenterait 43,1% du PIB contre 45,5% à fin décembre 2008. Cette baisse est liée principalement aux allègements obtenus par la Côte d'Ivoire et le Togo dans le cadre de l'Initiative PPTE. Ces deux Etats membres ainsi que la Guinée-Bissau devraient poursuivre leurs efforts pour atteindre le point d'achèvement afin d'améliorer davantage ce ratio. En 2010, le taux d'endettement public est prévu à 42,9%.

En matière de convergence, des résultats insuffisants seraient enregistrés en 2009. Seule la Côte d'Ivoire respecterait les quatre critères de premier rang. Aucun autre Etat membre ne respecterait le critère relatif au solde budgétaire de base. Ces résultats s'expliquent par la faible progression des recettes et la forte progression des dépenses, en particulier la masse salariale et les dépenses de transferts et subventions. En effet, des inondations ont été enregistrées dans plusieurs Etats membres et elles ont entraîné des dégâts matériels énormes et des pertes en vies humaines.

L'évolution des comptes extérieurs en 2009 serait globalement favorable, nonobstant le contexte de crise financière et économique mondiale. Le solde global des échanges extérieurs s'améliorerait pour s'établir à 257,0 milliards contre 91,4 milliards en 2008, du fait notamment de la nette baisse des importations et de la progression des dons, ainsi que de l'opération de privatisation de la Société de Télécommunications du Mali (SOTELMA). Hors dons, rapporté au PIB, le déficit du compte courant s'inscrirait toutefois en hausse. Il se situerait à 7,4% contre 7,2% en 2008.

Les perspectives pour l'année 2010 font état d'un profil des transactions extérieures moins favorable qu'en 2009. Globalement, les échanges extérieurs se solderaient en effet par un excédent de 60,0 milliards.

Conformément aux directives arrêtées par le Conseil des Ministres au cours de sa session de septembre 2009, les avoirs extérieurs nets de l'Union pour l'année 2009, devraient s'accroître de 257,0 milliards pour atteindre 5 014,2 milliards à fin décembre 2009. Partant de cet objectif, le crédit intérieur et la masse monétaire devraient croître de 15,1% et 10,7%, respectivement à fin décembre 2009. Pour 2010, la masse monétaire s'accroîtrait de 5,7% pour atteindre 10 911,4 milliards

L'impact négatif de la crise financière internationale commence progressivement à s'estomper. Les Etats membres de l'Union s'attendent à ce que la tendance se confirme avec un redressement de la demande extérieure des matières premières et que la stabilité sociopolitique régionale se renforce suite aux différentes échéances électorales. C'est dans ce nouveau contexte que les programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité pour la période 2010-2014 pourraient s'exécuter de façon satisfaisante et permettre aux Etats membres d'améliorer rapidement leurs performances en matière de croissance économique.

INTRODUCTION

Le présent rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale analyse les performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2009. Il met l'accent sur les prévisions macroéconomiques de l'année 2010 et procède à l'évaluation technique des programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité au titre de la période 2010-2014.

Il s'articule autour des points suivants :

- l'environnement économique international ;
- la situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
- la situation économique et financière de l'Union.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce travail, sont celles fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique conformément à la Directive n° 01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA. Pour les Etats membres qui n'ont pas transmis de programme, ces statistiques sont arrêtées à la date du 04 décembre 2009.

A travers le présent rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, décembre 2009, il a été évalué les programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de cinq Etats membres à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal. Quant aux programmes du Mali et du Togo parvenus à la Commission après la date du 10 novembre 2009, leur examen pourrait être programmé pour la session du Conseil des Ministres de mars 2010. Il pourrait en être de même pour celui de la Guinée-Bissau, non encore parvenu à la Commission. En conséquence, l'analyse de la situation économique de ces Etats suit le même canevas que celui des rapports de juin.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL¹

Après s'être contractée de 1,1% en 2009 contre une progression de 3,0% en 2008, l'activité économique mondiale renouerait avec la croissance en 2010 avec une progression de l'activité économique de 3,5%. La reprise serait généralement plus marquée dans les pays émergents et les pays en développement, où la croissance du PIB devrait atteindre près de 5,0% en 2010 contre 1,8% en 2009, grâce à un regain d'activité en Asie.

Dans les pays avancés, des interventions de pouvoirs publics auraient soutenu la demande et réduit le risque systémique sur les marchés financiers et, par conséquent stabilisé l'activité économique. Elles ont également conduit à une croissance du PIB dans plusieurs pays. Dans l'ensemble, en 2009, le taux de croissance de l'activité économique s'établirait à -1,3% contre -3,4% initialement prévu. Pour 2010, les perspectives apparaissent meilleures, le taux de croissance prévu étant ramené à 1,7% pour une prévision initiale de 1,3%.

1.1 PRODUCTION

Aux Etats-Unis, la production a accusé un repli au premier semestre 2009 et le taux de chômage est remonté au niveau du début des années 80. Au total, sur l'année 2009, le PIB se contracterait de 2,7% contre une progression de 0,4% en 2008. Cependant, l'économie présente des signes de plus en plus manifestes de stabilisation. Les politiques monétaire et budgétaire de relance contribueraient à stabiliser la consommation et les marchés financiers et immobiliers. Ainsi, en 2010, le taux de croissance de l'activité économique se situerait à 1,5%.

Dans la Zone Euro, le rythme de contraction de l'activité économique serait de 4,2% en 2009 contre une progression de 0,7% en 2008. En 2010, une légère reprise de 0,3% est attendue. Cette évolution serait liée à la hausse de la consommation qui résulterait du soutien des pouvoirs publics et de l'amélioration des échanges commerciaux en France et en Allemagne.

Dans les pays émergents d'Asie, la dynamique de la croissance observée au cours du second semestre 2009 contribuerait à une reprise modérée de l'activité économique en 2010. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) se situerait à 7,3% contre 6,2% en 2009 et 7,6% en 2008. Sous l'effet principalement de politiques de relance visant à doper la demande intérieure, la Chine et l'Inde seraient à la tête de l'expansion avec des taux de croissance de 9,0% et 6,4%, respectivement, contre 8,5% et 5,4% en 2009.

En Amérique Latine, en raison de la faiblesse de l'activité au premier semestre, le PIB de la région devrait diminuer de 2,6% en 2009 contre une progression de 4,2% en 2008. En 2010, l'activité économique devrait afficher une croissance de 3,0%. Cependant, le rythme de croissance n'est pas le même dans tous les pays. Le Brésil serait en tête, en

¹ World Economic Outlook, octobre 2009

partie grâce à l'ampleur de son marché intérieur et au caractère diversifié de ses produits et marchés d'exportation. En revanche, le Mexique, pays le plus touché par la crise et le Chili mettront plus de temps à se redresser car leurs économies dépendent davantage d'un rebond des échanges mondiaux.

En Afrique subsaharienne, après une dizaine d'années de dynamisme économique, la région devrait enregistrer une croissance de 1,1% seulement en 2009 contre 6,5% en moyenne annuelle sur la période 2000-2007. En 2008, le taux de croissance était de 5,5%. La grande récession a considérablement réduit les exportations, notamment le pétrole, de la plupart des pays de la zone et perturbé les flux de capitaux. En 2010, la croissance devrait atteindre environ 4,0%.

1.2 PRIX ET INFLATION

Au niveau mondial, l'inflation en glissement annuel est tombée à 1,0% en juillet 2009 contre plus de 6,0% un an plutôt. En effet, la forte baisse de l'activité en rapport avec le repli de la demande, a réduit les tensions inflationnistes.

Dans les pays avancés, l'inflation devrait être proche de zéro en 2009 et s'accélérait modérément pour avoisiner 1,0% en 2010, principalement du fait de la hausse des prix des produits de base. De même dans les pays émergents, l'inflation non corrigée et l'inflation hors produits alimentaires et énergétiques ont reculé pour s'établir respectivement à 4,2% en juillet 2009 et à 0,4% en juin 2009.

Aux Etats-Unis, le taux d'inflation ressortirait à -0,4% en 2009 contre 3,8% en 2008. Pour 2010, il est prévu un taux d'inflation de 1,7%.

Dans la zone euro, l'inflation a atteint en mars 2009, son plus bas niveau historique, à 0,6% sur un an. Au regard de l'étendue de la crise, le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 0,4% en 2009 contre 3,3% en 2008. L'inflation devrait rester faible en 2010 en s'établissant à 0,8%..

Dans les pays émergents d'Asie, l'inflation devrait avoisiner 5,0% en 2009 et 2010 contre plus de 9,0% en 2008. Seuls la chine et quelques pays de l'ASEAN enregistreraient une baisse au dessous de 5,0%.

En Amérique Latine, les tensions inflationnistes devraient se dissiper dans la région en conséquence de la morosité persistante de l'activité économique. Après avoir atteint 8,0% en 2008, l'inflation se situerait à 6,1% en 2009 et 5,2% en 2010. Le Venezuela continuera d'afficher le taux d'inflation le plus élevé en raison de l'importance des dépenses publiques et d'une politique monétaire expansionniste.

En Afrique subsaharienne, l'inflation semble avoir amorcé une décélération dans la plupart des pays de la zone à la suite de la baisse des cours des produits de base depuis un an. Le taux d'inflation se situerait à 10,5% en 2009 contre 11,0% en 2008. En 2010, la détente des prix se poursuivrait avec un taux d'inflation de 7,2%.

1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE

Face à l'aggravation de la crise financière, les banques centrales ont abaissé sensiblement leurs taux directeurs, en moyenne de plus de 300 points de base depuis août 2007.

Dans la plupart des pays avancés, les taux directeurs ont été considérablement réduits, pour se rapprocher de la borne zéro. Les marchés ne prévoient pas de baisse en 2010.

Aux Etats-Unis, la politique monétaire est restée inchangée depuis juillet 2009, ce qui situe le taux directeur entre 0,0% et 0,25%. La Réserve Fédérale (Fed) s'est engagée explicitement à maintenir des taux directeurs bas jusqu'à ce qu'il y ait des signes manifestes de reprise. Elle pourrait toutefois mettre en place d'autres facilités de crédit bien ciblées et acquérir d'autres actifs.

Dans la zone euro, bien que le taux directeur reste à 1,0%, après une grosse opération de rachat à un an, le taux du marché au jour le jour est tombé aux environs de 0,5% et le taux des dépôts à la Banque Centrale Européenne n'est que de 0,25%. En raison de la faiblesse des taux d'inflation et des perturbations des marchés financiers, l'orientation de la politique monétaire ne devrait pas changer à court terme.

Dans les pays émergents d'Asie, les baisses de taux ont été plus faibles car l'inflation y était plus élevée au début de la crise et les monnaies dépréciées en réaction aux sorties massives de capitaux.

En Amérique Latine, les pays de la zone ont abaissé leurs taux directeurs dans une proportion de 375 à 775 points de base depuis septembre 2008, tout en préservant le flottement de leur monnaie. D'autres banques centrales de la région dont celles du Venezuela et de la République Dominicaine ont assoupli leurs conditions monétaires. Certaines ont, par ailleurs, procédé à des injections de liquidités, notamment en diminuant le taux des réserves obligatoires des banques (Argentine-B Brésil-Pérou et Colombie)

En Afrique subsaharienne, en 2009, la politique monétaire a été assouplie dans la plupart des pays de la zone. En effet, compte tenu des pressions inflationnistes, l'augmentation de la monnaie centrale a été beaucoup plus limitée dans les pays à faible revenu. Avec le raffermissement des taux de change observé dernièrement, il y a des signes de reprise des entrées de capitaux. Ces facteurs laissent penser qu'il existe une marge de manœuvre pour maintenir une politique monétaire accommodante pendant un certain temps, à l'exception des pays où l'inflation reste supérieure à 10,0%.

En ce qui concerne le marché des changes, le retour du risque sur les marchés internationaux a contribué à une dépréciation du dollar et du yen, et une appréciation des monnaies des pays émergents. L'euro s'est apprécié vis-à-vis du dollar et du yen.

1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES

L'évolution des cours de la plupart des matières premières est orientée à la baisse en 2009 : cacao (-10,0% en glissement annuel en juin 2009), le café (-32,0%), les huiles d'arachide (-42,3%) et de palme (-39,1%), coton (-20,1%), phosphates (-76,9%), uranium (-31,6%). Par contre, l'or fait figure d'exception (+7,0%).

Le cacao : la tendance baissière, amorcée en juillet 2008, s'est inversée en décembre et les prix ont été stables au premier semestre 2009, s'établissant à 2,9 \$/kg en juin 2009 (en retrait de 10,0% par rapport à leur pic de juin 2008). L'évolution de la demande qui, au premier trimestre 2009, a baissé de 11,1% pour l'Union Européenne et la Suisse et de 13,0% pour les États-Unis et le Canada, demeure incertaine. Cependant, la production de la Côte d'Ivoire pour la campagne 2008-2009 serait en recul d'environ 18,0%, ce qui contribuerait à atténuer l'impact baissier sur les prix d'une diminution de la demande mondiale.

Le café : la baisse des cours, amorcée au troisième trimestre 2008 s'est poursuivie au premier semestre 2009. Le prix du robusta s'est établi à 1,67 \$/kg en juin 2009, en baisse de 32% par rapport au niveau moyen de 2,45 \$/kg enregistré un an plus tôt. La morosité des cours persiste en dépit des contraintes pesant sur l'offre pour la prochaine campagne, liées à des perturbations climatiques et à l'augmentation tendancielle du coût des intrants. Pour la campagne 2008-2009, l'Organisation Internationale du Café (OIC) estime la production à 127 millions de sacs contre 118 millions lors de la campagne précédente. La consommation de café demeure solide, soutenue par la consommation intérieure dans les pays exportateurs, notamment au Brésil.

Le coton : les cours se sont bien tenus sur les trois premiers trimestres de 2008, atteignant 1,72 \$/kg en août 2008, avant d'amorcer un recul significatif au quatrième trimestre (1,22 \$/kg) en décembre. Ils se sont ensuite légèrement redressés retrouvant en juin 2009 le niveau moyen de 2007 (1,35 \$/kg). Au total, l'indic A de « Cotton Outlook » a reculé en juin 2009 de 20,1% par rapport à juin 2008, du fait de la dépression du marché du textile

L'or : les cours de l'once qui se maintenaient dans une fourchette de 512 à 721 \$/once en 2006 puis de 604 à 845 \$/once en 2007 sont passés à 711 \$/once au début de l'année 2008 pour se maintenir largement au dessus des 900 \$/once (avec un pic de 1011 \$ en mai). Les cours restent élevés depuis le début de l'année 2009, dans une fourchette comprise entre 810 et 954 \$/once.

Le pétrole : le cours a atteint un pic à 146 \$/baril à la mi-juillet 2008 avant de chuter à 36,0\$/baril en fin décembre. En 2009, les cours se sont stabilisés entre 36 et 50 \$/baril au premier trimestre puis ont amorcé une remontée à partir du mois de mai avec des cours oscillant entre 56,0 et 73,5 \$/baril à la fin août 2009.

Les phosphates : après la forte hausse de l'année 2007 et du début 2008, les cours sont passés de 1 241\$ /tonne en juin 2008 à 438\$ /tonne en décembre 2008 puis à 273\$ /tonne en juin 2009, ce qui représente une chute de 76,9% par rapport à juin 2008, en lien avec le repli des marchés agricoles et donc de la demande d'engrais.

L'uranium : après la chute brutale des cours en 2008, (-35,7%), les cours ont à nouveau progressé au premier semestre 2009 et la tonne d'uranium a atteint 848 \$ en juin, ce qui correspond cependant à un recul de 31,6% par rapport à juin 2008.

L'huile de palme : les cours se sont légèrement relevés pour se situer à 0,57\$ /kg en février 2009 puis à 0,74\$ /kg en juin 2009. Ce prix moyen de juin 2009 est en hausse de 29% par rapport au mois de février 2009 mais en baisse de 39,1% par rapport au niveau atteint un an plus tôt. La demande mondiale devrait continuer à s'accroître, sous l'effet des besoins des marchés chinois et indien et dans ce contexte, les cours devraient poursuivre leur appréciation.

L'huile d'arachide : les cours de l'huile d'arachide ont fortement chuté (-42,3%) entre juin 2008 et juin 2009, passant de 2 332 \$ à 1 346 \$ la tonne, revenant ainsi à son niveau moyen de 2007.

La noix de cajou : les cours sont restés stables tout le long du premier semestre de l'année 2009 avec une moyenne de 450\$ la tonne métrique. Toutefois, en raison de la dépréciation du dollar par rapport à l'Euro, les cours exprimés en FCFA sont ressortis à 214,7 en moyenne le kilogramme au second trimestre contre 220 au premier trimestre.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

L'activité économique serait marquée par une décélération de la croissance en 2009 avec un taux de 2,7% contre 5,0% en 2008, pour un objectif de 6,1% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Cette évolution s'explique par les contre performances des secteurs primaire et tertiaire. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par une baisse des tensions inflationnistes en rapport avec le ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 2,3% en 2009 contre 7,9% en 2008. En 2010, le taux de croissance serait de 3,5%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une dégradation du déficit global qui s'établirait à 6,5% du PIB contre 1,7% en 2008. Cette évolution du solde global serait imputable à une progression plus importante des dépenses totales que celle des recettes budgétaires. En 2010, le déficit global se détériorerait également pour ressortir à 2,0% du PIB.

Le déficit des transactions courantes s'aggraverait pour s'établir à 10,9% du PIB contre 8,5% du PIB en 2008, du fait de la dégradation du solde des échanges de biens et de services. En 2010, ce déficit représenterait 11,1% du PIB.

La situation monétaire se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 8,4% pour s'établir à 1 199,3 milliards en décembre 2009.

En matière de convergence, cinq dont trois critères de premier rang seraient respectés en 2009. Le solde budgétaire de base ne serait pas respecté. En 2010, il est prévu le respect du critère relatif au solde budgétaire de base. Il en serait de même pour les cinq critères respectés en 2009.

2.1.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance de l'activité économique s'établirait à 2,7% en 2009 contre 5,0% en 2008, en relation avec les effets de la crise financière internationale qui affecterait les exportations et particulièrement les réexportations. La crise aurait entraîné une perte de croissance représentant 1,4 point de pourcentage en 2009². Les secteurs primaire et tertiaire seraient les plus affectés.

La valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 3,8% en 2009 contre 4,2% en 2008, en liaison avec la baisse de la production agricole, notamment cotonnière..La production vivrière resterait stable, après avoir connu un niveau record en 2008.

² Bénin, Programme pluriannuel de convergence actualisé, 2010-2014

En ce qui concerne les principales cultures d'exportation, notamment le coton, sa production enregistrerait une baisse de 13,6% pour s'établir à 190 000 tonnes, après une production de 220 000 tonnes au cours de la campagne 2008/2009. Ce recul de la production du coton serait lié aux faibles niveaux d'emblavure consécutifs aux perturbations dans les semis et à la désaffection des producteurs du coton consécutive aux retards dans les paiements et le dénouement des crédits au titre des intrants.

Quant au secteur secondaire, il devrait enregistrer une amélioration de ses activités avec un taux de 5,3% contre 3,4% en 2008 sous l'impulsion des activités de l'industrie manufacturière, notamment celles de transformation du coton. Les activités des BTP seraient soutenues par la poursuite des travaux de construction d'infrastructures routières et des logements sociaux. Ces activités seraient également soutenues par une hausse de la production locale et une amélioration des importations d'énergie électrique.

S'agissant du secteur tertiaire, sa valeur ajoutée augmenterait de 1,0% contre 6,9% en 2008. Il subirait les répercussions de la crise économique et financière, en particulier sur le Nigeria qui pourrait enregistrer un repli de croissance de près de 5 points de pourcentage³, ce qui pourrait affecter les échanges entre les deux pays via l'activité de réexportation. Ces effets sont atténués par le dynamisme des branches télécommunications et des banques et assurances.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ressortiraient à 1,4 point, 0,8 point et 0,5 point, respectivement.

Du côté des emplois, la croissance serait tirée par la demande intérieure. En effet, la consommation progresserait de 3,8%, portée par la consommation publique en rapport avec la forte progression des dépenses courantes. Il en résulterait une augmentation de la consommation publique de 23,1%. Quant à la FBCF, elle croîtrait de 2,2% soutenue par la FBCF publique qui bénéficierait de la mise en œuvre des grands chantiers de l'Etat. Les exportations se contracteraient de 12,4%, en rapport avec la baisse attendue des réexportations. De même, les importations reculeraient de 5%.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et du secteur extérieur à la croissance du PIB seraient de 3,4 points, 1,8 point et -2,5 points, respectivement.

Le contexte économique serait marqué par une décélération des tensions inflationnistes au cours de l'année 2009. En effet, en glissement annuel sur les dix premiers mois de l'année 2009, le taux d'inflation est ressorti à 3,0% contre 7,9% au cours de la même période en 2008. Cette évolution s'expliquerait par le recul des prix internationaux et les bonnes récoltes céréalières enregistrées un an plutôt. Ainsi, le taux d'inflation annuel moyen pourrait s'établir à 2,3% en 2009 contre 7,9% en 2008.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une dégradation du déficit global expliquée par une progression des dépenses plus importante que celle des recettes totales budgétaires.

³ Bénin, Op cite

En effet, les recettes budgétaires augmenteraient de 8,0% pour représenter 20,1% du PIB contre 19,5% en 2008. Cette évolution serait liée à la progression des recettes fiscales de 9,1%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 17,9% contre 17,2% en 2008. L'augmentation des recettes serait principalement liée à l'amélioration de la performance des régies financières, notamment la poursuite des efforts pour lutter contre la fraude, l'élargissement de l'assiette fiscale intérieure et de porte et la mise en œuvre progressive de l'utilisation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), la création de nouveaux centres des impôts des petites et moyennes entreprises (CIPE) et (CIME). Au niveau des services douaniers, les autorités ont poursuivi : (i) la simplification et l'accélération des procédures de déclaration et d'enlèvement des marchandises ; et (ii) l'extension de l'outil informatique SYDONIA++ à douze (12) unités additionnels de directions régionales de douane. S'agissant des dons, ils connaîtraient un accroissement sensible, du fait notamment des dons projets. Ils atteindraient 3,1% du PIB contre 1,3% en 2008.

Les dépenses totales et prêts nets enregistreraient une hausse de 29,6% pour s'établir à 30,2% du PIB contre 24,5% en 2008. Cette évolution des dépenses serait portée par la hausse concomitante des dépenses en capital et celle des dépenses courantes. La hausse des dépenses courantes serait imputable à la progression de 20,6% de la masse salariale consécutive aux effets liés au reversement dans la fonction publique de nombreux contractuels, au glissement catégoriel et aux avantages octroyés aux Agents de l'Etat. Quant aux dépenses liées aux transferts et subventions, elles progresseraient de 4,1% en liaison avec les dépenses de lutte contre la vie chère et le soutien financier accordé aux entreprises publiques. Pour les dépenses en capital, leur accroissement répondrait aux besoins du développement accéléré en infrastructures socio-économiques.

Au total, le déficit global hors dons représenterait 9,7% du PIB contre 3,5% en 2008 et le déficit global s'établirait à 6,5% du PIB en 2009 contre 1,7% en 2008.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours serait de 786,2 milliards à fin décembre 2009, soit 25,1% du PIB nominal contre 24,0% en 2008.

Le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 10,0 milliards, après celui de 33,8 milliards en 2008. La baisse de l'excédent serait liée à l'aggravation du déficit des transactions courantes qui s'établirait, hors dons, à 11,6% du PIB contre 9,5% du PIB en 2008, du fait de la dégradation du solde des échanges de biens et de services. Cette évolution défavorable résulterait du recul des exportations, en liaison avec la chute des cours et de la production du coton, et de l'augmentation des importations, notamment des biens intermédiaires et d'équipement, soutenue par la mise en œuvre des projets de construction d'infrastructures.

Les prévisions pour la fin du mois de décembre 2009 établissent les avoirs extérieurs nets à 701,6 milliards, en hausse de 10,0 milliards par rapport à la même période de l'année précédente. L'encours du crédit intérieur est attendu à 530,3 milliards à fin décembre 2009, en hausse de 19,9% par rapport à fin décembre 2008. La position nette

créditrice du Gouvernement s'établirait à 156,9 milliards à fin décembre 2009 contre 182,1 milliards un an plus tôt. L'encours des crédits à l'économie s'inscrirait en hausse de 10,1%, pour ressortir à 687,2 milliards, traduisant l'augmentation des crédits ordinaires. La masse monétaire augmenterait de 8,4% sur la période sous revue, pour s'établir à 1 199,3 milliards en décembre 2009.

2.1.2 ETAT DE LA CONVERGENCE

2.1.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2009

L'état de la convergence se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'établirait à -3,5% contre 1,7% en 2008 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est attendu à 2,3% contre 7,9% en 2008. Ce recul de l'inflation serait principalement en rapport avec la baisse des prix internationaux ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 25,1% contre 24,0% en 2008 ;
- **Les arriérés de paiement :**
 - **la non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs** sur la période de la gestion courante serait respectée en 2009 ;
 - **la non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs** sur la période de la gestion courante serait respectée en 2009.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** serait de 39,4% contre 35,6% en 2008. La forte progression de ce ratio serait liée au reversement dans la fonction publique de nombreux contractuels, au glissement catégoriel et aux avantages octroyés aux Agents de l'Etat. Quant au ratio corrigé, il ressortirait à 38,1% contre 33,9% en 2008 ;
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 47,4% contre 24,1% en 2008. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur dons courants et ressources PPTTE, ce ratio se situerait à 45,8% contre 23,0% en 2008 ;

- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics rapporté au PIB nominal** ressortirait à -11,6% en 2009 contre -9,4% en 2008 ;
- **Le taux de pression fiscale** se situerait à 17,9% contre 17,2% en 2008, en liaison avec la performance attendue des régies.

2.1.2.2 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2010-2014

Le programme pluriannuel du Bénin au titre de la période 2010-2014 est parvenu à la Commission le 09 novembre 2009.

Principaux éléments du programme

Les orientations du programme pluriannuel 2010-2014 s'inscrivent dans le cadre de la vision Bénin 2025 Alafia⁴. Cette vision est déclinée en Orientations Stratégiques de Développement (OSD) opérationnalisées à travers la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté. Ainsi, pour la période sous revue, la politique économique sera axée autour des objectifs suivants :

- consolider les acquis du secteur privé et créer un cadre propice au développement de l'activité économique ;
- poursuivre la mise en place des fondations de l'émergence ;
- permettre une accélération de la croissance.

Partant de ces objectifs, l'orientation globale de la politique économique du Bénin est le renforcement des infrastructures de base par notamment la modernisation de l'agriculture et l'amélioration de la productivité.

Ainsi, l'accélération de la croissance sur la période sous revue serait, entre autres, tirée par (i) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la filière coton à travers notamment la mise en œuvre des dispositions du nouveau cadre de gestion de la filière et l'assainissement de la gestion des intrants ; (ii) la mise en œuvre de la stratégie de diversification par le développement des autres filières agricoles ciblées (riz, maïs, cultures maraîchères, palmier à huile, ananas, anacarde, crevettes, viande, œuf, lait, etc.) ; (iii) la dynamisation du secteur des BTP par la poursuite de la politique des grands travaux (logements sociaux, routes et pistes rurales, infrastructures de lutte contre l'érosion côtière, etc.) ; (iv) l'amélioration de l'activité du secteur cimentier par le démarrage de l'activité d'une nouvelle unité de production de ciment (v) la poursuite de la modernisation du Port de Cotonou par le démarrage de la construction des deux

⁴ Le Bénin est, en 2025, un pays-phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social

nouveaux postes à quai, le prolongement de l'épi d'arrêt de sable, l'acquisition d'un nouveau remorqueur et la rénovation du système informatique du Port.

Ces diverses mesures devraient se traduire par un taux de croissance annuel moyen de 4,7% sur la période 2010 – 2014. L'inflation serait maîtrisée avec un taux moyen annuel d'inflation en deçà de 3%, conformément aux dispositions communautaires.

S'agissant des finances publiques, les recettes totales devraient connaître une amélioration suite à la poursuite des réformes déjà enclenchées au niveau des différentes régies financières, notamment (i) l'élargissement de l'assiette fiscale à travers l'intensification de l'immatriculation des moyennes entreprises ; (ii) la poursuite de la mise en œuvre de l'Identifiant Fiscal Unique (iii) l'automatisation de la gestion des dossiers au niveau de tous les services, (iv) le renforcement des structures de contrôle douanier ; (v) le renforcement des mesures de lutte contre la fraude fiscale.

L'amélioration des recettes fiscales liée à la bonne performance des régies financières, devrait aboutir à un relèvement considérable du taux de pression fiscale qui passerait de 17,9% en 2009 à 21,1% en 2014. Les efforts envisagés en matière de maîtrise des dépenses publiques contribueraient aussi à conforter le solde budgétaire de base, qui pourrait devenir positif à partir de 2010 et sur toute la période du programme.

Dans le domaine de la gestion de la dette publique, le Gouvernement poursuivra sa politique prudente d'endettement pour conserver les acquis obtenus de la réduction de la dette à travers le bénéfice des initiatives PPTTE renforcée et de l'allègement de la dette multilatérale (IADM). Le critère relatif au taux d'endettement enregistrerait une évolution favorable au cours de la période. Il passerait de 25,1% en 2010 à 19,2% en 2014.

Quant à la politique de la monnaie et du crédit, elle continuera de s'inscrire dans le sens de la consolidation de la stabilité monétaire de l'Union tout en favorisant un financement approprié de l'activité économique.

S'agissant des échanges extérieurs, il est attendu une aggravation continue du déficit extérieur courant hors transferts officiels rapporté au PIB nominal qui s'établirait à 13,6% en 2014 contre 12,6% en 2010. Ces résultats s'expliqueraient par l'évolution défavorable du solde de la balance commerciale liée à la hausse des importations notamment des produits intermédiaires et des biens d'équipements.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le cadre de présentation du programme pluriannuel 2010-2014 du Bénin est conforme au canevas type d'élaboration des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- Cohérence du programme

Le programme pluriannuel 2010-2014 est cohérent avec les objectifs du programme monétaire au titre de l'année 2010, et ceux du programme économique et financier conclu avec les institutions de Bretton Woods.

- Amélioration continue des critères de convergence

Le profil des critères de convergence est marqué par une amélioration continue sur toute la période du programme.

- Conformité par rapport aux objectifs du Pacte de convergence

En 2013, suivant les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés. Cependant, pour les critères de second rang, le ratio solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal serait le seul à afficher un résultat non conforme à la norme communautaire.

- Pertinence des hypothèses

Les orientations stratégiques de développement rappelées à travers le présent programme et considérées comme étant le cadre de référence de toutes les politiques envisagées durant la période 2010-2014, constituent un socle adéquat pour asseoir les fondements d'une économie émergente. La mise en œuvre effective des mesures arrêtées dans le cadre du programme permettrait de réaliser une croissance économique de 4,7% en moyenne par an durant la période 2010-2014, au regard des résultats affichés au cours des dernières années et des hypothèses retenues. Toutefois, des risques importants pèsent sur ces prévisions. En effet, dans le cas d'une moindre performance du secteur primaire, les prévisions de croissance sectorielles seraient fortement affectées.

Par ailleurs, l'accent mis sur le développement de l'agriculture et particulièrement sur l'option de diversifier la production céréalière, rassure par rapport à la perspective d'un approvisionnement régulier des marchés et, par conséquent d'une bonne maîtrise des prix à la consommation, durant la période sous revue.

Au plan des finances publiques, les réformes indiquées dans le programme constituent des actions adéquates pour conforter le recouvrement des recettes. Ainsi, au regard de l'évolution satisfaisante des recettes fiscales ces dernières années, les objectifs fixés sont réalisables. Au niveau des dépenses, les exigences de mise en œuvre des projets et programmes économiques pourraient compromettre les projections arrêtées. De ce fait, la mobilisation effective des dons et prêts attendus constitue la condition primordiale pour une bonne exécution du présent programme. En tout état de cause, l'accroissement continu des dépenses, notamment des dépenses courantes, exige que les dispositions soient prises pour assurer la disponibilité de ressources et par conséquent, la réalisation des objectifs de solde budgétaire de base.

S'agissant des échanges extérieurs, le critère relatif au solde extérieur courant se détériorerait progressivement au cours de la période sous revue, en dépit des réformes structurelles visant notamment, à accroître la compétitivité de l'économie béninoise. Il apparaît que cette situation s'expliquerait par l'accroissement des importations qui, par ailleurs, justifie les performances attendues des services de douanes en matière de recouvrement de recettes fiscales.

Sous l'hypothèse de la réalisation de l'ensemble des réformes préconisées, les objectifs macroéconomiques retenus dans le programme semblent réalisables.

2.1.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du présent programme pluriannuel indique que le Bénin respecterait les conditions de convergence en 2013. De ce fait, la Commission le juge conforme aux objectifs du Pacte de convergence et recommande son adoption par le Conseil des Ministres.

Toutefois, pour conforter le processus de convergence décrit par le programme, la Commission recommande aux Autorités béninoises d'accorder la priorité aux mesures suivantes :

- accélérer la mise en œuvre du programme de diversification de l'économie, à travers le développement de nouvelles filières agricoles ;
- poursuivre et accélérer la mise en œuvre des programmes de réformes structurelles, notamment, dans le secteur de l'énergie électrique afin de permettre une exploitation efficace des capacités de production ;
- poursuivre et renforcer les efforts de recouvrement des recettes budgétaires et de la lutte contre la fraude ;
- assurer une meilleure maîtrise des dépenses courantes en prenant des dispositions pour contenir la progression de la masse salariale et des transferts et subventions.

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2009, le taux de croissance de l'activité économique s'établirait à 3,1% contre 5,2% en 2008, reflétant les contreperformances du secteur primaire. L'activité économique se déroule dans un contexte de baisse des tensions inflationnistes avec un ralentissement des prix des produits alimentaires. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 2,6% contre 10,7% en 2008. En 2010, le taux de croissance de l'économie est projeté à 4,2%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une aggravation du déficit global qui ressortirait à 6,7% du PIB contre 4,4% en 2008, en liaison avec la forte progression des dépenses. En 2010, le déficit global fléchirait pour se situer à 5,2%.

Le déficit courant s'établirait à 8,9% du PIB contre 11,8% du PIB en 2008, du fait essentiellement de l'amélioration du solde commercial qui découlerait de la progression des exportations. En 2010, le déficit représenterait 8,4% du PIB.

La situation monétaire se caractériserait par un accroissement des avoirs extérieurs nets, du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 16,9%, pour s'établir à 1 064,2 milliards.

En matière de convergence, trois critères de premier rang seraient respectés en 2009. Il s'agit des critères relatifs à l'inflation, à l'encours de la dette et aux arriérés de paiement. Au niveau des critères de second rang, seul le ratio relatif aux investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales serait respecté. En 2010, ces mêmes quatre critères seraient respectés.

2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'année 2009 serait une année difficile pour le Burkina Faso, en raison notamment des effets de la crise financière internationale qui ont affecté particulièrement la filière coton. L'effondrement du cours du coton sur le marché international a induit une perte cumulée de 12,2 milliards pour les trois sociétés cotonnières⁵. La situation de la filière par rapport au marché a entraîné la réduction du prix au producteur fixé à 160 F le kilogramme pour la campagne 2009/2010 contre 165 F la campagne précédente. La campagne actuelle se déroule également dans un contexte marqué par une installation tardive des pluies.

Globalement, le taux de croissance de l'activité économique décélèrerait pour s'établir à 3,1% contre 5,2% en 2008 et 5,5% initialement prévu.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 2,4% contre 9,2% en 2008. Ce ralentissement du secteur primaire serait essentiellement imputable à l'agriculture dont la croissance de la valeur ajoutée passerait de 16,2% en 2008 à 1,9% en 2009. Cette évolution serait imputable aussi bien à l'agriculture vivrière qu'à l'agriculture d'exportation à ses deux composantes. En effet, la valeur ajoutée de l'agriculture

⁵ La Société burkinabé des Fibres Textiles (SOFITEX), la Société Cotonnière du Gourma (SOCOMA) et Faso Coton

d'exportation baisserait de 0,2% après une hausse de 31,9% en 2008 en rapport notamment avec le ralentissement de la production de coton. La production cotonnière croîtrait de 1,8% en 2009 pour se situer à 457 300 tonnes contre 449 500 tonnes en 2008 en relation avec la baisse du prix au producteur et l'installation tardive des pluies. Quant à l'agriculture vivrière, elle enregistrerait une hausse de sa valeur ajoutée de 2,5% contre 12,3% en 2008, en liaison avec la faible progression de la production céréalière. La production des céréales se situerait en 2009 à 4 534 600 tonnes contre 4 358 500 tonnes en 2008, soit une hausse de 4,0% contre 41,1% en 2008.

Le secteur secondaire connaîtrait en 2009 une décélération de sa croissance qui se situerait à 5,8% contre 6,1% en 2008. Cette évolution serait imputable aux industries extractives qui, après une forte hausse de 141,1% en 2008 croîtrait de 40,0% en 2009. Il faut cependant souligner la forte croissance de la production d'or qui ressortirait à 11 tonnes en 2009 contre 5,58 tonnes en 2008.

Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance de 3,3% contre 3,2% en 2008. Cette accélération du rythme de la croissance serait imputable aux deux sous-secteurs marchand (transport, communication,..) et non-marchand (administration, institutions privées sans but lucratif,..). En ce qui concerne le sous-secteur marchand, il enregistrerait une hausse de 3,3% en 2009 contre 3,2% en 2008. La croissance de ce sous-secteur serait portée principalement par les branches « transports entrepôts et communications » (+9,2%) et « commerce » (+6,1%). Le sous-secteur non marchand enregistrerait une hausse de 1,5% en 2009 contre une baisse de 0,9% en 2008.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ressortiraient à 0,7 point, 1,3 point et 1,1 point, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance du PIB en 2009 serait principalement tirée par les échanges, avec une contribution de 2,4 points. La consommation, après une baisse de 8,1% en 2008, expliquée par la hausse des prix des produits de grande consommation, enregistrerait en 2009 une croissance de 1,0%. Cette hausse serait principalement imputable à la consommation publique (+2,1% en 2009 contre -1,8% en 2008) et, dans une moindre mesure, à la consommation privée (+0,6% en 2009 contre -10,2% en 2008).

La formation brute du capital fixe (FBCF) enregistrerait en 2009 une progression de 12,3%, en retrait par rapport à celle de 2008 qui s'est situé à 13,6%. Cette croissance serait portée par la FBCF publique dont la croissance serait de 36,1% en 2009 contre 5,6% en 2008, tandis que la composante privée croîtrait de 1,8% en 2009 contre une hausse de 17,5% en 2008. L'évolution de l'investissement public en 2009 s'expliquerait par la réalisation de certains grands chantiers d'infrastructures routières et hydrauliques.

Au niveau des échanges extérieurs, le rythme de croissance des exportations s'accélérait en se situant à 27,2% en 2009, malgré les difficultés de placement de la fibre de coton après une baisse de 9,5% en 2008. De même, la croissance des importations se poursuivrait en 2009 mais à un rythme réduit, avec une progression attendue de 2,0% contre 15,4% en 2008.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ressortiraient à 0,8 point, -0,1 point et 2,4 points, respectivement.

L'activité économique en 2009 se déroulerait dans un contexte de hausse modérée des prix, avec un taux d'inflation annuel moyen qui ressortirait à 2,6% contre 10,7% en 2008. La baisse observée de l'inflation serait principalement liée à la faible progression des prix des produits alimentaires et à la baisse des prix des transports qui ont conduit à un taux d'inflation moyen sur la période de janvier à octobre 2009 de 3,1% contre 10,6% pour la même période en 2008. En effet, au cours des dix premiers mois de l'année 2009, les prix des produits alimentaires ont progressé de 3,1% contre 24,2% pour la même période en 2008. Le prix des transports a baissé de 1,6% sur les dix premiers mois de l'année contre une hausse de 5,9% pour la même période en 2008. Le ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires est dû à la baisse observée sur le marché international et aux bons résultats de la campagne agricole 2008/2009. Quant au taux d'inflation sous-jacente, il a été de 3,5% sur la période janvier à octobre 2009 contre 6,6% pour la même période en 2008.

En 2009, les recettes budgétaires progresseraient de 4,8% pour représenter 13,2% du PIB contre 13,3% en 2008. Les recettes fiscales seraient en accroissement de 4,1% et le taux de pression fiscale ressortirait à 12,0% contre 12,1% en 2008. La progression des recettes fiscales s'expliquerait principalement par la poursuite de la modernisation des régions, l'intensification des actions de sensibilisation et la poursuite de la lutte contre la fraude.

Ainsi, au niveau de la Direction des Grandes Entreprises (DGE), la systématisation d'une part, de l'édition de la liste des déclarants retardataires et défaillants pour la TVA, le BIC et l'impôt sur les salaires et, d'autre part, de l'envoi des lettres de rappel pour le recouvrement de ces impôts, a permis de réduire le taux global de défaillance. Au niveau de l'Administration des Douanes, on peut noter la connexion de sept bureaux frontaliers importants au serveur unique ainsi que l'interconnexion avec la société de surveillance des importations. Par ailleurs, le renforcement des contrôles se poursuit à travers la mise en place des contrôles mixtes des douanes et impôts, et grâce au contrôle renforcé de la destination finale des marchandises exonérées. Les dons augmenteraient fortement pour représenter 7,1% du PIB contre 4,0% en 2008, après la forte baisse enregistrée en 2008, en liaison avec le retard accusé dans le démarrage de certains chantiers.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 30,9% pour se situer à 27,0% du PIB contre 21,7% en 2008. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par les dépenses en capital qui augmenteraient de 61,7%, en rapport avec l'accélération de la mise en œuvre des programmes de construction d'infrastructures et de lutte contre la pauvreté dont certains auraient dû démarrer en 2008. Les dépenses courantes seraient en hausse de 13,1%, en rapport avec la progression de la masse salariale de 15,6% et des transferts de 17,7%, en liaison avec les dépenses effectuées pour faire face aux inondations. S'agissant de la progression de la masse salariale, elle serait liée à la hausse des salaires de 4% accordée en 2009 et le rattrapage des retards relatifs au paiement des effets financiers des avancements jusqu'en 2006.

Au total, le déficit global hors dons ressortirait à 13,7% du PIB contre 8,4% en 2008. Quant au solde global, il représenterait 6,7% du PIB contre 4,4% en 2008.

Le solde global de la balance des paiements dégagerait un excédent de 10,0 milliards en 2009, après le déficit de 34,0 milliards en 2008, en liaison avec la réduction marquée du déficit du compte courant du fait essentiellement de l'amélioration du solde commercial découlant de la progression des exportations. Celles-ci s'accroîtraient de 13,5%, en relation avec la hausse de la production de coton destinée à l'exportation et l'entrée en production de nouvelles mines d'or. Le déficit courant hors dons, s'établirait à 12,6% du PIB contre 14,4% du PIB en 2008.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont attendus en hausse de 10,0 milliards, pour s'établir à 379,6 milliards à fin décembre 2009. L'encours du crédit intérieur s'inscrirait en hausse de 121,6 milliards, en rapport avec la dégradation de la position nette du Gouvernement de 49,7 milliards et la hausse des crédits à l'économie de 10,8%. La masse monétaire s'accroîtrait de 16,9%, pour s'établir à 1 064,2 milliards.

2.2.2. ETAT DE LA CONVERGENCE

2.2.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2009

La situation de la convergence en 2009 se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** passerait de -1,2% en 2008 à -2,4% en 2009. L'aggravation de ce déficit s'expliquerait aussi bien par la faible progression des recettes que par la forte hausse des dépenses courantes, tirées par les salaires et les transferts ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 2,6% contre 10,7% en 2008. Cette baisse de l'inflation serait principalement liée au recul des prix des produits alimentaires sur le marché international et à la bonne campagne agricole 2008/2009 ;
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** serait de 26,2% en 2009 contre 23,6% en 2008 ;
- **Les arriérés de paiement :**
 - la non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante serait respectée en 2009 ;
 - la non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante serait respectée en 2009.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** passerait de 44,7% en 2008 à 49,6% en 2009. La progression de ce ratio serait due à la hausse insuffisante des recettes fiscales et à l'augmentation de la masse salariale. Le ratio corrigé passerait de 38,7% en 2008 à 40,6% en 2009 ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** ressortirait à 55,8% en 2009 contre 43,7% en 2008 en rapport avec l'accélération de la mise en œuvre des programmes de construction d'infrastructures et de lutte contre la pauvreté dont certains auraient dû démarrer en 2008 ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** serait de -12,6% contre -14,4% en 2008 du fait essentiellement de l'amélioration du solde commercial découlant de la progression des exportations ;
- **Le taux de pression fiscale** serait de 12,0% contre 12,1% en 2008, en relation avec le ralentissement des recettes liées au commerce extérieur.

En 2009, trois critères de premier rang seraient respectés. Il s'agit des critères relatifs à l'inflation, au taux d'endettement et à la non accumulation d'arriérés. Au titre des critères de second rang, seul le critère relatif aux investissements financés sur ressources internes le serait.

2.2.2.2 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2010-2014

Le programme pluriannuel 2010-2014 du Burkina Faso est parvenu à la Commission de l'UEMOA le 03 novembre 2009.

Principaux éléments du programme

Les objectifs centraux retenus dans ce programme sont :

- réaliser un taux de croissance annuel moyen de 5,5% sur la période du programme ;
- respecter le solde budgétaire de base à l'horizon 2013 ;
- maintenir le taux d'inflation en-dessous du seuil communautaire de 3% maximum sur la période du programme ;
- porter le taux de pression fiscale à 13,9% à l'horizon 2013.

La croissance économique sera portée par tous les secteurs. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur primaire croîtrait de 3,6% en 2010 et serait en amélioration constante pour atteindre 6,5% en 2014, soit une croissance moyenne annuelle de 4,1% sur la période sous revue. Le secteur bénéficierait de la mise en œuvre du programme national pour la

sécurité alimentaire et nutritionnelle dont l'objectif principal est d'accroître la production globale à travers l'amélioration des systèmes de production. En outre, ces performances du secteur seraient soutenues par le développement de l'élevage grâce à la mise en place d'un programme de développement de la filière lait, l'amélioration génétique du cheptel, l'appui aux producteurs par l'approvisionnement en semences fourragères, la sécurisation des activités pastorales, le renforcement du cadre institutionnel et la professionnalisation des acteurs.

Sur la période du programme, la croissance moyenne annuelle du secteur secondaire se situerait à 8,4%. Cette croissance serait portée principalement par le sous-secteur des industries manufacturières.

Le secteur tertiaire croîtrait en moyenne de 5,3% par an, sous l'impulsion du sous-secteur marchand dont la dynamique de croissance sur la période serait imputable principalement au commerce, aux transports et télécommunications. La croissance bénéficiera également des actions en faveur de la promotion du tourisme, de l'artisanat, de l'amélioration du climat des affaires et du secteur financier.

Le tourisme bénéficierait de la poursuite de l'organisation du Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), d'un programme de développement du tourisme rural par la réalisation de campements et gîtes ruraux et de l'inscription des ruines de Loropéni au patrimoine mondiale de l'UNESCO.

Le secteur de l'artisanat bénéficierait notamment de la mise en place des Chambres régionales de métiers de l'artisanat dans les différents chefs lieux de Régions selon le dynamisme des régions. Par ailleurs, en vue de soutenir la promotion commerciale des produits artisanaux, le Gouvernement encadrera l'organisation des différentes éditions du Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO).

Pour dynamiser les secteurs productifs, le Gouvernement a entrepris l'élaboration d'une Stratégie de croissance accélérée pour le développement durable (SCADD) pour 2010-2015. Cette stratégie vise, entre autres, à mettre l'accent sur les secteurs de production (ou créneaux stratégiques) dont la croissance aura des effets plus significatifs en termes d'amélioration du bien être des populations et de réduction de la pauvreté au Burkina Faso. Elle repose notamment sur la modernisation des secteurs de production, le relèvement de leur rendement et l'amélioration de leur compétitivité ainsi que la diversification de la base économique par le développement de la capacité de l'économie à créer, à innover et à stimuler les activités porteuses et à haute valeur ajoutée.

Tous les secteurs devraient bénéficier de l'amélioration de l'environnement des affaires et de la réforme du secteur financier. En effet, dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, l'Etat poursuivra la déconcentration des activités du Centre de formalités des entreprises (CEFORE), de la mise en place d'un Centre de Facilitation des Actes de Construire (CEFAC) et l'élaboration du document sur la stratégie de promotion des exportations et du document de politique nationale qualité.

Sur la période du programme, les recettes fiscales progresseraient en moyenne de 11,1% par an. Ces évolutions reposeraient sur une meilleure efficacité des Administrations fiscale et douanière à travers la mise en œuvre des mesures prioritaires de la stratégie globale de réforme de la politique fiscale et celles de la Stratégie de Réforme des Finances Publiques. Ainsi, il est notamment envisagé une interconnexion intégrale des trois régies de recettes, une normalisation et une sécurisation des documents et enfin le renforcement des contrôles.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 5,3% en moyenne sur la période 2010-2014, impulsées par les dépenses salariales et les dépenses d'investissement. En matière de maîtrise des dépenses, parmi les actions prévues, on peut citer la réalisation de revues à mi-parcours de la gestion budgétaire, le renforcement des capacités des ministères en matière de budget programme, l'opérationnalisation du Système d'information intégré des marchés publics.

En matière d'endettement, il est notamment prévu l'accroissement de l'encours de la dette publique à un rythme moyen annuel de 10,2% sous l'effet des emprunts extérieurs.

Au titre des critères de convergence, le programme prévoit un respect des quatre critères de premier rang en 2013.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le programme du Burkina Faso est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il est accompagné d'une matrice des mesures, assortie d'un chronogramme de mise en œuvre.

- Cohérence du programme

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec le programme économique et financier appuyé par les institutions de Bretton Woods. Il est, en outre, conforme aux actions définies dans le CSLP révisé.

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément aux dispositions de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence, notamment en ce qui concerne les critères de premier rang, est marqué par une amélioration continue.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Les normes associées aux critères de premier rang seraient toutes respectées en 2013, horizon de convergence.

- Pertinence des hypothèses

Le programme pluriannuel 2010-2014 est bâti sur l'hypothèse d'un taux de croissance économique moyen de 5,5% sur la période, d'une amélioration des recouvrements et d'une maîtrise des dépenses courantes. Il assure le respect des quatre critères de premier rang en 2013.

L'objectif de croissance de 5,5% en moyenne sur la période serait porté par l'ensemble des secteurs. Le secteur primaire enregistrerait une croissance moyenne de 4,1%, le secteur secondaire de 8,4% et le secteur tertiaire de 5,3%. Ces prévisions sont réalisables vu les potentialités de l'économie du Burkina Faso et les performances récentes. Toutefois, ces dernières années, la vulnérabilité du secteur primaire aux aléas climatiques et aux chocs externes ont largement affecté les performances de ce secteur. Les résultats du secteur primaire dépendront également de la durée des effets de la crise financière mondiale qui a, entre autres, affecté la filière textile.

Les réalisations dépendront des conditions climatiques, de l'environnement international, en particulier du niveau des cours du coton et des produits pétroliers et de la mise en œuvre effective des réformes sectorielles et des mesures structurelles contenues dans le programme. Il s'agit, au niveau du secteur primaire, en particulier, de poursuivre la politique en matière de maîtrise de l'eau, d'irrigation villageoise, d'amélioration des semences et de fertilisation des sols.

Par ailleurs, les actions prévues pour améliorer les performances du secteur tertiaire, en particulier au niveau des transports et du tourisme devraient contribuer à la diversification de l'économie, ce qui permettrait de réduire, à terme, sa dépendance vis-à-vis des conditions climatiques. En outre, les actions en faveur du développement du secteur privé et des télécommunications, si elles sont mises en œuvre, pourraient renforcer le développement de ce secteur.

En ce qui concerne les prix, la norme communautaire d'un taux d'inflation de 3% maximum devrait être respectée. Cette évolution favorable serait liée aux bonnes perspectives en matière de production vivrière, à la détente observée sur les cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international et le renforcement de la production des cultures de contre saison, grâce à la mise en œuvre du plan d'urgence pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, adopté en juin 2008. Par ailleurs, la poursuite de la construction d'infrastructures routières devrait faciliter le transport des productions vivrières des zones à excédent vers les zones à déficit.

En matière de finances publiques, on note une amélioration régulière du solde budgétaire de base sur la période du programme. Il passerait de -2,4% du PIB en 2009

à -0,9% en 2012, puis à 0,1% en 2013. Ainsi, un équilibre fragile serait obtenu en 2013, avec un excédent représentant 0,1% du PIB.

Cette situation s'explique principalement par la faiblesse de la pression fiscale, qui s'améliore très peu d'une année à l'autre. Ainsi, elle passerait de 12,1% en 2008 à 12,0% en 2009, puis à 12,1% en 2010 pour atteindre 12,4% en 2011. Dans ces conditions, la prévision de 13,3% et celles 13,9% en 2012, paraissent difficiles à réaliser. A cela, il convient d'ajouter les pertes de recettes qui pourraient résulter de la signature d'un Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Union Européenne et l'Afrique de l'Ouest.

Toutefois, au regard des progrès notables enregistrés par certains Etats membres les années récentes, on peut penser qu'il existe une marge importante de progression pour le taux de pression fiscale au Burkina. L'atteinte de l'objectif fixé passerait par la mise en œuvre des mesures contenues dans le programme et qui ont trait essentiellement à l'amélioration des procédures de dédouanement, le renforcement des capacités opérationnelles de la brigade mixte Douane-Impôts, la rationalisation des incitations fiscales, un meilleur suivi des exonérations et du transit, un renforcement des contrôles fiscaux, l'exploitation du nouvel identifiant financier unique, un renforcement de la collaboration entre les régies.

En matière de dépenses, il est prévu leur maîtrise, le ratio dépenses totales et prêts nets rapporté au PIB se stabilisant autour de 24% sur la période. Les principales mesures prévues ont trait à l'audit des dépenses de personnel, la généralisation de la procédure d'achat à ordre de commande, la réduction des factures de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone. Il est à craindre que ces mesures ne suffisent pas à réduire le niveau des dépenses publiques en particulier dans un contexte où le pays déploie des efforts pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. C'est donc prioritairement sur la mobilisation des recettes que les efforts doivent se concentrer.

En matière de dette, on note une évolution de l'encours plus rapide que celle du PIB, 10,2% par an sur la période du programme. Si cette tendance se maintient, le service de la dette pourrait redevenir un lourd fardeau, ce qui annihilerait les bénéfices obtenus des différents allègements de la dette.

2.2.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation des données du programme 2010-2014 du Burkina Faso laisse envisager une amélioration des performances en matière de convergence. La mise en œuvre effective des mesures décrites dans ledit programme, permettrait de conforter les résultats obtenus et de respecter les quatre critères de premier rang en 2013.

La Commission estime que le programme est conforme aux objectifs du Pacte de convergence et recommande son adoption par le Conseil des Ministres.

Pour assurer un respect durable des critères, en particulier le solde budgétaire de base, les Autorités sont invitées à :

- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques sectorielles en vue de la consolidation et de la diversification des bases de production ;
- poursuivre les efforts visant à élargir l'assiette fiscale et à améliorer le recouvrement des recettes fiscales ;
- contenir la forte progression des dépenses courantes, notamment la masse salariale ;
- maîtriser le rythme de progression de la dette publique afin d'éviter le retour à un endettement non soutenable.

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

L'activité économique enregistrerait en 2009, un taux de croissance de 3,7% contre 2,3% en 2008. Cette évolution serait liée à la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire. La croissance bénéficie par ailleurs des retombées de la reprise des relations financières avec les partenaires internationaux, aux avancées dans la réunification du pays et du processus de paix, ainsi. L'activité se déroule dans un contexte de net ralentissement de l'inflation, en rapport avec la baisse des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers. Le taux d'inflation ressortirait à 0,9% contre 6,3% en 2008. En 2010, le taux de croissance atteindrait 4,0%.

La situation des finances publiques se caractériserait par un excédent budgétaire global qui représenterait 0,9% du PIB contre un déficit de 0,4% en 2008, en rapport avec la faible progression des dépenses. En 2010, le déficit global représenterait 1,7% du PIB.

Les comptes extérieurs devraient enregistrer une hausse de l'excédent du solde courant qui ressortirait à 3,5% du PIB contre 2,1% du PIB en 2008. L'excédent représenterait 0,9% du PIB en 2010.

La situation monétaire serait marquée par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire progresserait de 10,7%, pour s'établir à 3 318,0 milliards à fin décembre 2009.

En matière de convergence, six critères dont les quatre de premier rang seraient respectés en 2009. Les deux critères de second rang respectés seraient ceux relatifs au solde extérieur et à la pression fiscale. En 2010, les quatre critères de premier rang seraient également respectés.

2.3.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2009, le taux de croissance de l'activité économique ressortirait à 3,7% contre 2,3% en 2008. Cette croissance serait portée par les secteurs primaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 5,9% après une baisse de 1,0% en 2008, grâce principalement à l'agriculture d'exportation et à l'extraction minière.

La valeur ajoutée de l'agriculture d'exportation progresserait de 13,2%, sous l'effet d'une hausse des productions de café, de cacao, de caoutchouc et de l'huile de palme qui bénéficieraient principalement de bonnes conditions climatiques. Toutefois, les filières banane, ananas, coton et anacarde sont confrontées à des problèmes structurels. La production d'ananas poursuivrait le déclin amorcé depuis 2001 (ou la production était de 272 300 tonnes) pour ressortir à 89 400 tonnes en 2009, en liaison avec la mise sur le marché européen d'une nouvelle variété plus compétitive et plus prisée par les concurrents d'Amérique Latine. La production de bananes diminuerait en 2009 en raison

de l'affaiblissement de la production des petits planteurs. S'agissant des filières coton et anacarde, les baisses de production sont liées au problème d'organisation.

Au niveau de l'extraction minière et pétrolière, la production augmenterait de 13,0%, en liaison avec les investissements effectués en 2007 et 2008 pour faire face à l'ensablement des champs pétrolifères. Ainsi, la production passerait de 16 519 500 barils en 2008 à 18 614 600 barils en 2009. En ce qui concerne la production d'or, elle est dopée par les investissements effectués et la mise en exploitation de nouveaux gisements. Ainsi, la production passerait de 0,8 tonne en 2008 à plus de 3 tonnes en 2009.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 0,8% contre 3,7% en 2008. Ce ralentissement est dû principalement aux BTP dont la valeur ajoutée reculerait de 1,8%, en rapport avec le ralentissement des grands chantiers de l'Etat. Par ailleurs, la production de la branche « énergie » enregistrerait un taux de croissance de 2,9% comme en 2008. Cette branche est contrainte par les capacités de production d'électricité, en raison de la baisse de la production de gaz naturel utilisé pour la production d'énergie de source thermique.

Au niveau des produits pétroliers, il est attendu un taux de croissance de 2,1% contre 2,7% en 2008. Les capacités de production, estimées à près de 4 millions de tonnes métriques par an, sont presque saturées.

La croissance se poursuivrait dans le secteur tertiaire en s'établissant à 3,7%. Elle serait impulsée par la hausse enregistrée au niveau des « télécommunications » (+9,8%), « transports » (5,9%). Les transports bénéficieraient du dynamisme du segment maritime grâce au rebond des exportations. Toutefois, les activités du commerce enregistreraient un ralentissement.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,7 point, 0,2 point et 1,8 point.

Au niveau de la demande, la croissance du PIB serait tirée principalement par les échanges extérieurs. En effet, la consommation intérieure diminuerait de 1,0% en rapport avec le repli de la consommation publique de 4,6%, lié à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Quant à la FBCF, elle augmenterait de 12,5%, sous l'impulsion de la composante privée soutenue par l'accroissement des crédits à moyen et long termes. La composante publique augmenterait légèrement en rapport avec le ralentissement des grands chantiers de l'Etat. Au plan des échanges extérieurs, les exportations connaîtraient une hausse de 5,6%, grâce à la vente des produits transformés et des produits de l'extraction minière. Par contre, les importations baisseraient de 1,3%, en rapport avec le recul des importations de biens de consommation.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient, de -0,8 point, 1,3 point et 3,2 points, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement ressortirait à 12,3% contre 11,3% en 2008. Le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 19,5% contre 18,7% en 2008.

La croissance devrait s'accompagner d'une baisse de l'inflation due essentiellement à la faible progression des prix des produits alimentaires et des produits énergétiques. En effet, sur la période de janvier à octobre 2009, le taux d'inflation est ressorti à 1,5% contre 5,9% pour la même période en 2008. La baisse observée s'explique principalement, d'une part, par le ralentissement de la progression des prix des produits alimentaires qui est passée de 10,9% pour les dix premiers mois de l'année 2008 à 4,3% pour la même période en 2009 et, d'autre part, par la moindre progression des prix des produits pétroliers. Pour l'ensemble de l'année 2009, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 0,9% contre 6,3% en 2008.

En 2009, les recettes totales progresseraient de 8,6% pour représenter 19,7% du PIB contre 19,0% en 2008. Elles seraient marquées par une augmentation de 16,7% des recettes fiscales. Cette évolution est en partie due à l'application d'une nouvelle classification des recettes pétrolières. Le taux de pression fiscale ressortirait à 17,4% contre 15,5% en 2008. L'amélioration des recettes fiscales serait aussi liée aux recouvrements effectués au titre de la TVA, des impôts sur les traitements et salaires, des impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux et des droits d'enregistrement sur le café-cacao. A ces facteurs, s'ajoutent l'amélioration des recettes fiscales tirées du secteur pétrolier et l'impact des réformes de l'Administration fiscale.

Les dons se contracteraient pour représenter 0,7% du PIB contre 1,8% en 2008. En effet, en 2008, un niveau particulièrement élevé avait été atteint, en rapport avec l'aide de la Banque Mondiale de 128,6 milliards, destinée essentiellement à l'apurement des arriérés.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 7,9% pour représenter 21,7% du PIB contre 21,1% en 2008. Cette évolution serait portée par l'accroissement des dépenses courantes et des dépenses en capital. L'évolution des dépenses est due principalement à la progression de la masse salariale et des transferts et subventions. La masse salariale progresserait de 5,2%. Cette évolution reflète l'impact en année pleine de l'incidence financière des nouveaux statuts accordés aux enseignants, aux fonctionnaires du secteur de la santé et pour certains personnels de la justice, ainsi que les nouveaux recrutements effectués en faveur principalement des secteurs sociaux. En outre, les transferts et subventions progresseraient, en rapport avec les subventions au secteur électricité et aux écoles privées. Quant aux dépenses en capital, elles n'ont progressé que de 3,1%, les travaux liés aux grands chantiers de l'Etat ayant été différés.

Au total, le déficit global hors dons représenterait 2,1% du PIB comme en 2008. Quant au solde global, il ressortirait à 0,9% du PIB contre -0,4% en 2008.

L'encours de la dette publique représenterait 63,1% du PIB contre 71,9% en 2008. Cette amélioration s'expliquerait par les annulations obtenues et les remboursements effectués par le pays à la suite de l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPTE. En

outre, le Gouvernement a effectué des remboursements au titre de la dette intérieure. L'atteinte du point d'achèvement renforcerait cette tendance.

Les échanges extérieurs devraient se solder par un excédent de 50,0 milliards au titre de l'année 2009, après le déficit de 15,5 milliards enregistré un an auparavant. Cette évolution favorable proviendrait essentiellement de l'amélioration du solde des transactions courantes, en liaison avec la baisse des importations et la bonne orientation des services et des transferts courants. La baisse des importations résulterait de la diminution d'environ 40% de la facture pétrolière et du recul des besoins en biens intermédiaires et d'équipement.

Les transferts courants passeraient d'un déficit de 154,4 milliards à un excédent de 34,3 milliards, du fait des importants dons reçus par le pays dans le cadre du processus de sortie de crise et du traitement de la dette extérieure.

La situation monétaire se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets de 50 milliards, du fait essentiellement de l'accroissement des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et un accroissement du crédit intérieur de 15,1% pour s'établir à 2 421,7 milliards, en rapport avec la dégradation de la Position Nette du Gouvernement et une augmentation des crédits à l'économie de 4,8%. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire progresserait de 10,7%, pour s'établir à 3.318,0 milliards à fin décembre 2009.

2.3.2 ETAT DE LA CONVERGENCE

2.3.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2009

L'état de convergence en 2009 se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** passerait de 1,2% en 2008 à 2,9% en 2009 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** serait de 0,9% contre 6,3% en 2008. Le ralentissement des prix observée au niveau des produits alimentaires et la baisse des transports expliquerait cette évolution ;
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 63,1% contre 71,9% en 2008. Cette évolution serait liée aux apurements d'arriérés vis-à-vis de la Banque Mondiale et de la BAD et aux allègements obtenus, suite à l'atteinte du point de décision ;
- **Les arriérés de paiement**
 - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2009 ;

- **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2009,

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** ressortirait à 39,7% contre 43,8% en 2008. S'agissant du ratio corrigé, il passerait de 41,0% en 2008 à 34,4% en 2009 ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** passerait de 14,9% en 2008 à 12,6% en 2009. La faiblesse du niveau observé est liée à l'insuffisance des ressources extérieures, ce qui entraîne des arbitrages défavorables aux investissements ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** ressortirait à 0,3% contre 0,7% en 2008, en rapport avec la hausse des exportations ;
- **Le taux de pression fiscale** passerait de 15,6% en 2008 à 17,3% en 2009. Cette évolution est en partie due à l'application d'une nouvelle classification des recettes pétrolières.

L'analyse de l'état de convergence de l'économie ivoirienne en 2009 montre que tous les quatre critères de premier rang seraient respectés. Deux critères de second rang seraient aussi respectés. Il s'agit des critères relatifs au déficit extérieur courant hors transferts publics et à la pression fiscale.

2.3.2.2 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2010-2014

Le programme pluriannuel de convergence 2010-2014 de la Côte d'Ivoire est parvenu à la Commission de l'UEMOA, le 04 novembre 2009.

Principaux éléments du programme

Il est bâti à partir d'hypothèses portant sur une évolution assez contrastée de l'environnement international, en raison principalement des effets de second tour de la crise financière internationale. Au plan interne, l'hypothèse centrale des perspectives 2010-2014 repose sur l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, après une bonne exécution de la première année du programme (FRPC) en 2009 et un environnement socio politique normalisé après l'élection présidentielle.

Les orientations stratégiques du programme portent sur six (6) axes majeurs :

- i) la consolidation de la paix, la sécurité des personnes et des biens et la promotion de la bonne gouvernance ;

- ii) la poursuite de l'assainissement du cadre macroéconomique et financier;
- iii) la création d'emplois et de richesse par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé qui demeure le moteur de la croissance ;
- iv) l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité aux services sociaux de base, la protection de l'environnement, la promotion de l'égalité du genre et la sécurité sociale ;
- v) la décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales et
- vi) le renforcement de la coopération internationale et de l'intégration sous-régionale.

L'orientation globale de la politique économique à partir de 2010 sera la consolidation du processus de sortie de crise et la redynamisation du secteur privé. Pour cela, l'année 2010 sera considérée comme l'année de la normalisation complète de la situation sociopolitique. Cette orientation globale se traduira principalement par la poursuite des réformes structurelles engagées.

La mise en œuvre de ces mesures se traduirait par :

- un taux de croissance du PIB en amélioration progressive passant de 4,0% en 2010 à 5,7% en 2014, porté par l'ensemble des secteurs ;
- un taux d'inflation modérée, grâce à la relance de la production des produits alimentaires, notamment la production rizicole et la suppression des entraves à la libre circulation des biens ainsi que le ravitaillement des marchés ;
- une hausse des recettes intérieures combinée à la maîtrise des dépenses financées sur ressources propres permettant de maintenir un solde budgétaire de base positif sur la période. Ce ratio oscillerait autour de 0,4% du PIB sur toute la durée du programme. En outre, le taux d'endettement se stabiliserait autour de 50% et il n'y aurait pas de nouvelles accumulations d'arriérés de paiement ;
- un déficit soutenable des comptes extérieurs ;
- la maîtrise de l'inflation et la mise à disposition des ressources nécessaires pour soutenir la relance économique.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le programme de la Côte d'Ivoire est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il est accompagné d'une matrice des mesures.

- Cohérence du programme

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec la Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2009-2013 et le programme économique et financier appuyé par les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément aux dispositions de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence, notamment en ce qui concerne les critères de premier rang, est marqué par une amélioration continue. Les quatre critères de premier rang seraient respectés dès 2010 et cette performance serait maintenue sur toute la période du programme.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Les normes associées aux critères de premier rang seraient toutes respectées sur toute la période du programme.

- Pertinence des hypothèses

Le programme de convergence 2010-2014 de la Côte d'Ivoire est bâti autour de l'hypothèse d'un environnement international marqué par les effets de la crise financière internationale, de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE, d'un taux de croissance qui passerait de 4,0% en 2010 à 5,7% en 2014.

Dans l'ensemble, ces hypothèses sont assez prudentes. Au regard de l'évolution constatée ces dernières semaines, la sortie de crise au plan international pourrait être plus rapide que prévu. La reprise de la demande et la hausse des cours des matières premières qui pourraient en résulter, devraient être favorables à la Côte d'Ivoire.

Au plan interne, les résultats obtenus dans la mise en œuvre du programme FRPC sont satisfaisants, au regard de l'évaluation effectuée en septembre 2009. La poursuite de ces efforts pourrait déboucher rapidement sur l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE et permettre de nouveaux allègements de la dette.

Les objectifs en matière de taux de croissance sont réalistes, un taux de croissance forte étant probable après la crise sociopolitique. Le taux de croissance passerait graduellement de 4,0% en 2010 à 5,7% en 2014, grâce principalement aux secteurs secondaire et tertiaire. Le secteur secondaire enregistrerait une progression de 8,1% en moyenne par an sur la période 2010-2014, consécutivement au rattrapage des niveaux de production perdus pendant la crise, à l'entrée en activité de nouvelles unités industrielles. Il devrait également bénéficier du programme de reconstruction nationale ainsi que des bonnes perspectives régionales.

Le secteur tertiaire croîtrait à un rythme moyen par an de 4,6% sur la période 2010-2014, grâce notamment aux Télécommunications (+ 8,6%) et au commerce (+4,7%).

Le secteur primaire enregistrerait une hausse de 2,9%, en moyenne annuelle sur la période 2010-2014, en liaison avec la bonne tenue de l'agriculture d'exportation, la reprise de l'extraction minière et pétrolière et la vigueur de la production vivrière. L'agriculture vivrière progresserait en moyenne annuelle de 3,5% en rapport avec la

politique d'autosuffisance alimentaire qui se traduit déjà par la dynamisation de la filière riz.

L'extraction minière et pétrolière connaîtrait une progression en moyenne annuelle de 3,0% par an, sous l'effet de la résolution des difficultés liées à l'ensablement des puits de pétrole et de la mise en exploitation de nouveaux gisements miniers.

Pour atteindre ces résultats, il sera nécessaire que les mesures de réforme, notamment dans les filières café-cacao, riz et agriculture vivrière se poursuivent. En outre, l'amélioration du climat des affaires, la poursuite du dialogue et de l'appui aux entreprises et la construction des infrastructures devraient permettre au secteur privé de jouer un rôle plus accru dans le développement de l'économie nationale.

En ce qui concerne l'inflation, en l'absence de chocs exogènes néfastes, la Côte d'Ivoire continuerait à maîtriser l'évolution des prix. Les mesures en faveur de l'agriculture vivrière, notamment le développement de la production de riz, pourraient y contribuer.

En matière de finances publiques, il est attendu un accroissement continu des recettes propres qui devraient progressivement atteindre 21,8% du PIB dès 2012 grâce aux efforts d'élargissement de l'assiette fiscale et la mise en œuvre du Programme National de Transition Fiscale. Le relèvement de la taxe spécifique sur les produits pétroliers prévu, le renforcement des efforts de recouvrement de la TVA et l'application d'une nouvelle taxe sur l'extraction pétrolière devraient contribuer à une amélioration du taux de pression fiscale qui ressortirait à 17,8% en 2014.

Dans le même temps, des efforts additionnels de rationalisation des dépenses seront déployés, notamment en ce qui concerne les dépenses de personnel et de fonctionnement tout en privilégiant les dépenses « pro pauvres ». Le solde budgétaire de base devrait ainsi être maintenu positif sur la période 2010-2014, autour de 1% du PIB. Ces différents objectifs sont réalisables. Toutefois, il faut relever la très faible progression du taux de pression fiscale qui ressortirait à 17,9% en 2014 contre 17,3% en 2009. Un accent particulier devrait effectivement être mis sur le recouvrement de la TVA comme s'y engage déjà le Gouvernement.

En ce qui concerne la masse salariale, elle continue de peser sur les recettes car devant représenter 41,2% des recettes fiscales en 2010. La tendance à la baisse décrite après 2010, n'est pas soutenue par des mesures précises, ce d'autant que la pression fiscale reste quasi stable.

Au titre des échanges extérieurs, la Côte d'Ivoire continuerait de respecter le critère relatif au déficit extérieur, en raison de la nature diversifiée de ses exportations. Par ailleurs, la promotion de la production de cultures vivrières, en particulier le riz pourrait réduire les importations, ce qui permettrait de maintenir les bonnes performances.

Dans l'ensemble, les objectifs contenus dans le programme sont réalisables surtout à l'échéance du programme pluriannuel. Toutefois, les perspectives restent encore liées au bon déroulement des échéances électorales.

2.3.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation des données du programme 2010-2014 de la Côte d'Ivoire présage de bonnes perspectives au plan macroéconomique et une amélioration des performances en matière de convergence. La mise en œuvre effective des mesures décrites dans le programme pluriannuel permettrait à la Côte d'Ivoire de respecter sur toute la durée du programme, les quatre critères de premier rang.

En conséquence, la Commission estime que le présent programme est conforme aux objectifs du Pacte de convergence et recommande son adoption par le Conseil des Ministres.

Pour permettre l'atteinte effective des résultats prévus, les Autorités sont invitées à :

- consolider la stabilité sociopolitique par la poursuite de la mise en œuvre des actions retenues dans le cadre des accords de Ouagadougou, en particulier la tenue, dans de bonnes conditions, des élections prévues ;
- poursuivre les réformes structurelles, en particulier dans les filières café, cacao, coton, dans le secteur du pétrole et autres sources d'énergie ;
- poursuivre la mise en œuvre du programme économique et financier triennal appuyé par la communauté financière internationale afin de déboucher sur le point d'achèvement qui servira de déclic à une réduction substantielle de la dette publique par les créanciers multilatéraux ;
- poursuivre l'amélioration du recouvrement des recettes, notamment de la TVA, par le renforcement et la modernisation de l'Administration fiscale afin d'améliorer le rythme de progression de la pression fiscale.

2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

L'activité économique enregistrerait en 2009, une croissance de 2,6% contre une 3,3% en 2008. Le recul de la croissance serait essentiellement imputable aux contre-performances des secteurs secondaire et tertiaire. La croissance de l'activité économique s'est réalisée dans un contexte de maîtrise de l'inflation avec un taux d'inflation annuel moyen qui ressortirait à -1,2% contre 10,4% en 2008. En 2010, la croissance serait de 3,1%.

La situation des finances publiques serait marquée par la mise en œuvre d'un programme économique et financier, appuyé par les ressources d'Aide d'Urgence Post-conflit (EPCA) dont l'exécution a été jugée satisfaisante au cours de la mission de revue du FMI en novembre 2009. Au total, en 2009, le déficit global se réduirait pour représenter 1,0% du PIB contre 7,0% en 2008. En 2010, le déficit global s'aggraverait pour représenter 2,8% du PIB.

Le déficit extérieur courant rapporté au PIB ressortirait à 26,0% contre 13,1% en 2008, en rapport avec l'accroissement de 9,2% des importations lié à des besoins importants en biens d'équipement.

La situation monétaire serait caractérisée par une amélioration des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 15,9% pour ressortir à 103,3 milliards à fin décembre 2009.

En matière de convergence, deux critères seraient respectés. Il s'agit du critère relatif au taux d'inflation et celui de la non accumulation des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs.

2.4.1. PRODUCTION⁶

En 2009, le taux de croissance du PIB s'établirait à 2,6% contre 3,3% en 2008. Cette croissance est portée essentiellement par le secteur primaire. Ce secteur enregistrerait une hausse des activités, en liaison avec l'augmentation de près de 15,4% de la production de noix de cajou qui est passée de 130 000 tonnes en 2008 à 150 000 tonnes en 2009. La production de céréales augmenterait également de 12,0% en 2009, en rapport avec un accroissement des surfaces emblavées.

Au niveau du secteur secondaire, les difficultés de l'énergie continuent d'ébranler l'appareil productif. En effet, au cours des huit (8) premiers mois de l'année 2009, l'activité industrielle a affiché un recul de 14,8% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette tendance fait suite à une baisse de 13,2% de la production manufacturière et celle de la production et de la distribution d'électricité de 24,2%. En effet, la baisse de l'activité manufacturière serait consécutive à la diminution de la

⁶ Les données sur la croissance sont celles issues de la mission du FMI du 4 au 18 novembre 2009.

production dans l'agro-industrie avec la fermeture de certaines usines de transformation de la noix de cajou. Le recul de la production d'électricité s'explique par les difficultés d'approvisionnement en gasoil de la société nationale d'électricité. En revanche, la branche « Bâtiments et Travaux Publics » bénéficierait des retombées des travaux de construction du port de pêche, du Palais du Gouvernement et de l'hôpital militaire, ce qui atténueraient les contre-performances relevées dans le secteur secondaire.

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité, mesurée par l'indicateur du chiffre d'affaires ralentirait en 2009. En effet, l'indicateur du chiffre d'affaires du commerce de détail a enregistré une baisse moyenne de 14,0% sur les huit premiers mois de l'année 2009. Cette évolution de l'indice fait suite à un recul du chiffre d'affaire dans le secteur de la commercialisation des produits alimentaires, sous l'effet notamment de la baisse du prix du riz. La baisse des ventes de matériaux de construction, de véhicules neufs et de biens d'équipement, sous l'effet de la contraction de la demande aurait également contribué à cette tendance. La branche « transports et télécommunications » serait bien orientée en liaison notamment, avec la baisse du prix du carburant et le début de la campagne de commercialisation de la noix de cajou à partir du mois de juillet 2009.

Pour l'année 2010, les orientations du programme économique et financier portent sur le renforcement des politiques sectorielles, particulièrement celles relatives au secteur agricole, à l'agro-industrie, à la pêche et au tourisme pour lesquels la Guinée-Bissau présente des avantages comparatifs. Sous l'hypothèse d'un déroulement satisfaisant du programme post-conflit, l'année 2010 pourrait être marquée par la conclusion d'un programme de Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) avec le FMI qui permettrait une mobilisation plus importante des ressources extérieures. Dans cette perspective, la croissance du PIB ressortirait à 3,1% contre 2,6% en 2009. L'accélération de la croissance serait impulsée par l'augmentation de la production de tous les secteurs.

Le secteur primaire serait impulsé par la progression de la production agricole et le développement des activités de la pêche. En effet, la réalisation effective des actions prévues dans le cadre du Projet de Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PRESAR) favoriserait l'accroissement de l'activité dans ce secteur. A cet égard, un accord de prêt de 4,8 milliards de FCFA a été signé le 24 septembre 2009 entre la BOAD et la Guinée-Bissau. Ces fonds sont destinés à financer le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA) dans les régions de Biombo, Gabu et Tombali, à l'aménagement de 500 hectares de rizières de mangrove. Par ailleurs, le Projet d'Appui au secteur de la Pêche (PASP) qui prévoit la réhabilitation et la modernisation du port de pêche de Bissau, permettrait un redressement de la production.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité serait impulsée par la normalisation de la production et de la distribution de l'énergie électrique, à la faveur des réformes prévues dans ce secteur. Le secteur minier présente également de bonnes perspectives d'évolution et les performances attendues devraient contribuer de manière significative à l'accélération de l'activité économique. A cet égard, l'Etat a signé avec une Société Angolaise pour l'exploitation des mines de bauxite situées dans la zone de Boé. S'agissant de l'exploitation du phosphate de Farim, le Gouvernement a concédé, le 14

mai 2009, la licence à l'entreprise « TBS Guinée-Russie » pour la prospection de minéraux de fer situés à Varela au nord du pays.

La croissance du secteur tertiaire serait soutenue essentiellement par le développement des activités dans les secteurs du commerce, des hôtels et restaurants et des transports soutenus par un système financier plus dynamique. Le redressement attendu des prix à l'exportation de la noix de cajou favoriserait l'accélération de la croissance dans le secteur commercial.

Au plan de la demande, la croissance serait tirée d'une part, par les exportations, en relation avec la hausse de la production de noix de cajou, et d'autre part, par la consommation privée. L'investissement privé devrait également augmenter, soutenu par la restructuration du secteur énergétique et l'amélioration de l'environnement des affaires par notamment l'adoption d'un nouveau code des investissements et la simplification des procédures de création d'entreprise. Par contre, l'investissement public devrait baisser après la hausse de 2009.

2.4.2. PRIX ET INFLATION

Au cours des dix premiers mois de l'année 2009, le taux d'inflation moyen est ressorti à -0,4% contre 10,6% pour la même période en 2008. Cette baisse s'explique par la progression de 1,0%, enregistrée au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » contre 16,5% en 2008 et le repli au niveau de la fonction « transport ». Cette situation fait suite à une hausse moins importante des prix du riz importé et une baisse des prix des fruits et légumes et de ceux des produits pétroliers. Quant au taux d'inflation sous-jacente, il s'est situé à -2,0% de janvier à octobre 2009 contre 6,0% à la même période en 2008.

Si la tendance observée au cours des dix premiers mois de l'année 2009 se maintenait, le pays réaliserait un taux d'inflation annuel moyen de -1,6%, contre 10,4% en 2008.

2.4.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2009, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est déroulée dans un contexte de mise en œuvre d'un programme post-conflit appuyé par les ressources du FMI. Dans ces conditions, les recettes budgétaires totales progresseraient de 1,4% pour représenter 16,4% du PIB nominal contre 16,8% en 2008. Cette évolution est essentiellement imputable aux recettes fiscales. En effet, les recettes fiscales, sous l'effet des mesures prises pour améliorer les performances en matière de mobilisation, augmenteraient de 23,4% pour représenter 12,1% du PIB contre 10,2% en 2008. Ces mesures portent notamment sur le renforcement des capacités des régies financières, la centralisation des paiements des recettes au niveau du Trésor public par la clôture des comptes et caisses, tenues respectivement au niveau de la Direction Générale des Douanes et des Impôts et de ECOBANK, ainsi que le renforcement du contrôle des exportations de noix de cajou par le paiement par anticipation des taxes.

Par contre, les recettes non fiscales baisseraient de 32,1% pour s'établir à 4,4% du PIB contre 6,7% en 2008. Cette situation est principalement liée à la diminution des compensations financières au titre des accords de pêche qui ne concernent que les décaissements de l'année 2009 contrairement à l'année précédente où ils ont porté sur les années 2007 et 2008. S'agissant des dons, ils augmenteraient fortement pour se situer à 25,0% du PIB contre 14,9% en 2008.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 13,8% pour se situer à 42,5% du PIB contre 38,8% en 2008. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par les dépenses en capital qui progresseraient de 7,7%. Par contre les dépenses courantes, sous l'effet de la contraction de la masse salariale et des dépenses de biens et services, baisseraient de 1,7% pour représenter 24,1% contre 25,5% en 2008.

Au total, le déficit global hors dons s'établirait à 26,0% du PIB contre 21,9% du PIB en 2008. Quant au déficit global, il s'améliorerait fortement amélioré en passant de 7,0% en 2008 à 1,0% en 2009.

En 2010, la situation des finances publiques devrait s'améliorer, en rapport avec l'application effective des mesures visant à réviser les droits et taxes sur les importations de riz ainsi que sur les boissons alcoolisés et tabacs.

Les recettes budgétaires totales progresseraient de 23,1% pour représenter 19,0% du PIB contre 16,4% en 2008. Cette performance se justifierait par l'accroissement des recettes fiscales de 20,5% grâce aux mesures visant notamment une meilleure identification des contribuables et à la vente aux enchères des marchandises se trouvant dans les entrepôts douaniers. Les recettes non fiscales progresseraient de 30,1% après la baisse observée en 2009 liée à la rétention de 35,0% des compensations financières de l'Union Européenne au titre des accords de pêche. En ce qui concerne les dons, ils connaîtraient un recul de 8,0% après l'importante hausse de 2009.

S'agissant des dépenses totales, l'application des mesures de renforcement des procédures budgétaires avec la limitation des dépenses extrabudgétaires ainsi que le renforcement des attributions du Comité de Trésorerie contribuerait à une maîtrise des dépenses courantes qui s'élèveraient à 56,9 milliards de FCFA pour représenter 25,1% du PIB contre 24,1% en 2009. Les dépenses en capital augmenteraient de 6,8% pour représenter 13,8% du PIB, soit au même niveau de 2009. Ces dépenses sont pour l'essentiel financées sur les ressources extérieures. En 2010, l'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par un déficit global de 2,8% du PIB contre 1,0% en 2009.

S'agissant de la dette publique totale, la finalisation du DSRP initialement prévue en 2002, et la reprise du programme avec le FMI n'étant pas encore intervenues, les allègements attendus de l'Initiative PPTTE, n'ont pu se concrétiser. L'encours de la dette s'est établi à 525,2 milliards, soit 245,9% du PIB contre 263,5% en 2008. En 2010, l'évolution de l'encours de la dette publique dépendrait de la mise place d'un programme

avec le FMI. Cependant, le service de la dette resterait encore supérieur au potentiel de remboursement du pays et nécessiterait un traitement approprié.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements dégagerait un excédent de 2,0 milliards en 2009, en diminution de 14,6 milliards par rapport à 2008. Le déficit du compte courant devrait enregistrer une nette dégradation en s'établissant à 33,6 milliards contre 10,6 milliards en 2008. Hors dons, rapporté au PIB, ce déficit se situerait à 26,7% contre 14,0% en 2008. L'aggravation du déficit courant est imputable à l'accroissement de 9,2% des importations lié à des besoins importants en biens d'équipement, en rapport avec l'exécution du programme d'investissements publics. L'impact de la hausse des importations de biens serait accentué par le recul des exportations (-2,5%), de la noix de cajou en particulier, la hausse du déficit des services nets, ainsi que le repli de transferts courants lié à la baisse des recettes au titre des licences de pêche accordées.

Le déficit du compte courant serait financé par un afflux de capitaux publics, singulièrement sous forme de dons-projets dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'investissements publics. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se situerait ainsi à 35,6 milliards contre 22,2 milliards en 2008, du fait du doublement des dons-projets.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires s'établiraient à 68,5 milliards à fin décembre 2009, en hausse de 2,0 milliards par rapport à fin décembre 2008 en liaison avec l'augmentation des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission.

Le crédit intérieur enregistrerait une hausse de 9,2 milliards ou 33,2%, pour s'établir à 36,9 milliards à fin décembre 2009. La position nette débitrice du Gouvernement s'aggraverait de 4,5 milliards, pour se situer à 13,9 milliards à fin décembre 2009. Les crédits à l'économie s'établiraient à 23,0 milliards à fin décembre 2009, en hausse de 4,4 milliards, du fait des concours ordinaires octroyés à des entreprises intervenant dans le secteur de la noix de cajou.

La masse monétaire s'accroîtrait de 15,9%, pour se situer à 103,3 milliards à fin décembre 2009. Les dépôts augmenteraient de 19,0% tandis que la circulation fiduciaire progresserait de 13,7%.

2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** passerait de -2,3 % en 2008 à -1,0% en 2009. Ce résultat est en liaison avec la hausse des recettes budgétaires. Pour 2010, ce ratio s'établirait à -0,2%;

- **Le taux d'inflation annuel moyen** serait de -1,6% en 2009 contre 10,4% en 2008, en liaison avec la baisse des prix des produits alimentaires et pétroliers ;
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** se situerait 245,9% du PIB en 2009 contre 263,5% en 2008. En 2010, il s'établirait à 226,3%;
- **Les arriérés de paiement**
 - **la non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** serait respectée en 2009 ;
 - **la non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** serait respectée en 2009.

Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** passerait de 97,1% en 2008 à 78,3 % en 2009, traduisant l'amélioration des recettes fiscales. Le ratio corrigé s'établirait à 55,4% en 2009 contre 71,1% en 2008 et. En 2010, il serait à 46,1% ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 3,9% en 2009 contre 5,7% en 2008. En 2010, le ratio se situerait à 20,3%;
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal** s'établirait à 26,0% en 2009 contre 13,1% en 2008. En 2010, il s'améliorerait pour se situer à 19,0%;
- **Le taux de pression fiscale** serait de 12,1% en 2009 contre 10,2% en 2008. En 2010, il s'établirait à 13,7%.

La situation décrite ci-dessus indique que la Guinée-Bissau respecterait deux (2) critères. Il s'agit du critère relatif au taux d'inflation et celui de la non accumulation des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs. Par contre, le critère clé ainsi que les critères relatifs à l'encours de la dette publique, au solde extérieur courant et au taux de pression fiscale, présentent des résultats non conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

2.4.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'engagement des Institutions de Bretton Woods à accompagner la Guinée-Bissau et appuyer les efforts consentis par les Autorités Bissau guinéennes pour améliorer la gestion macroéconomique du pays et relancer la croissance économique pourrait contribuer à rétablir la confiance du secteur privé et des partenaires au développement.

Cependant, en ce qui concerne les perspectives de croissance et la compétitivité de l'économie, des obstacles continuent de freiner la relance de l'investissement. Les perspectives d'amélioration du financement des entreprises sont, en effet, limitées par certaines déficiences, notamment l'environnement des affaires.

En conséquence, il conviendrait d'inviter les Autorités Bissau guinéennes à prendre les dispositions nécessaires afin de :

- assurer une bonne exécution du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit afin de favoriser une mobilisation accrue des ressources extérieures nécessaires au financement des projets d'investissement publics ;
- maintenir l'effort d'assainissement des finances publiques, notamment la mobilisation accrue des ressources intérieures et la maîtrise de l'évolution des dépenses courantes ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et des transports pour en faire des moteurs de la croissance ;
- assurer un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire afin de créer un cadre rassurant pour la mise en œuvre de l'appui budgétaire comme instrument privilégié de coopération financière avec les partenaires.

2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2009, le taux de croissance du PIB réel ressortirait à 4,2% contre 5,0% en 2008 et pour un objectif initial de 5,1% en rapport principalement au dynamisme du secteur primaire et à la reprise de la production du secteur secondaire. L'activité économique se déroulerait dans un contexte marqué par un recul de l'inflation avec un taux d'inflation annuel moyen qui à se situerait à 2,3% contre 9,2% en 2008. Pour l'année 2010, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 4,8%.

Sur le plan des finances publiques, la situation se caractériserait par une aggravation des déficits budgétaires liée au renforcement des dépenses. Le déficit global rapporté au PIB, initialement estimé à 4,0%, se situerait à 5,4% contre 4,4% en 2008. En 2010, les projections présagent d'une meilleure maîtrise des dépenses publiques. Le déficit global représenterait 4,1% du PIB nominal.

S'agissant des comptes extérieurs, le solde courant devrait se dégrader légèrement, en liaison avec l'orientation défavorable des transferts courants, des services et des revenus. Toutefois, rapporté au PIB, le déficit courant s'établirait à 7,4% contre 8,0% en 2008. Ce déficit représenterait 7,6% du PIB en 2010.

Quant à la situation monétaire, elle se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets, un repli du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 11,5% pour s'établir à 1 143,1 milliards.

En matière de convergence, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal serait le seul critère de premier rang non respecté. Les critères de second rang relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes afficheraient des résultats conformes aux normes prescrites dans le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. En 2010, la situation de convergence s'améliorerait. Tous les critères de premier rang pourraient être respectés.

2.5.1. PRODUCTION

En 2009, la croissance réelle du PIB s'établirait à 4,2% contre 5,0% en 2008. Elle serait tirée par le dynamisme du secteur primaire et une reprise de la production du secteur secondaire.

Les activités du secteur primaire progresseraient de 5,6%, après avoir enregistré une hausse de 13,2% en 2008 en rapport avec une production record de riz. Cette évolution de la croissance se justifierait par la consolidation des efforts effectivement entrepris au profit de cette culture vivrière, dont la production croîtrait de 6,6%. Elle serait également le fait d'une légère reprise de la production cotonnière, qui enregistrerait une hausse de 2,0% après avoir affiché des baisses successives de 41,1% en 2007 et de 16,8% en 2008. De même, les autres cultures industrielles augmenteraient de 11,0% en rapport avec les efforts constamment fournis en vue de diversifier l'agriculture. Par ailleurs, les activités des branches élevage et «pêche-forêt» croîtraient, respectivement, de 4,6% et

4,3%, en raison de la poursuite de l'exécution des projets d'appui initiés dans ces différents domaines.

S'agissant des activités du secteur secondaire, elles enregistreraient une croissance de 3,4% en dépit d'une baisse de la production de l'industrie extractive de 4,2%. La production aurifère serait de 51 tonnes contre 52,5 tonnes en 2008. La croissance du secteur secondaire serait principalement portée par les performances de l'industrie manufacturière, hormis les industries textiles. La production de ces dernières continuerait à baisser. Elle régresserait de 1,5% tandis que celle de la branche agroalimentaire progresserait de 7,4%. De même, celle des autres branches manufacturières augmenterait de 15,6%. Les activités de la branche énergie afficheraient une hausse de 7,8% du fait des importants investissements en cours dans le cadre de l'électrification rurale. Dans le domaine des bâtiments et travaux publics, le taux de croissance réel serait de 7,5% en raison notamment, de la poursuite du programme de logements sociaux, du démarrage de la construction du troisième pont de Bamako et des travaux de réalisation d'un échangeur au niveau de la cité administrative.

La croissance du secteur tertiaire serait de 3,3%, essentiellement tirée par le dynamisme du commerce et des «transports et télécommunications». Ces deux branches croîtraient, respectivement, de 3,5% et 3,0%. L'activité au niveau de la branche «transports et télécommunications » serait stimulée par la poursuite de l'extension du réseau de téléphonie mobile.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient, respectivement de 2,0 points, 0,6 point et 1,6 point.

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel serait tirée par la consommation et les investissements. La consommation finale totale enregistrerait une hausse de 3,1% imputable à la fois à la consommation privée et à la consommation publique. L'accroissement de la consommation publique se justifierait essentiellement, par les hausses de salaires et la poursuite des recrutements dans la fonction publique. Au niveau de la FBCF, la progression attendue serait de 8,0% du fait également de ses deux composantes. La FBCF privée croîtrait de 7,0% en rapport avec les investissements relatifs à la recherche pétrolière et ceux prévus dans le cadre de la création d'un certain nombre d'unités industrielles, notamment la construction d'une cimenterie à Diamou (cercle de Kita). Dans le même temps, la FBCF publique serait en hausse de 9,2% en raison d'une reprise des investissements publics d'infrastructures. Au niveau des échanges extérieurs, les importations évolueraient plus favorablement par rapport à l'année précédente, en progressant de 12,0%. Dans la même période, les exportations diminueraient de 0,5%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance seraient respectivement de 2,4 points, 4,2 points et -2,4 points.

En terme nominal, le taux d'investissement s'améliorerait en se situant à 21,2% contre 20,2% en 2008. Le taux d'épargne intérieure afficherait une légère baisse en ressortant à 18,2% contre 18,8%.

Pour l'année 2010, les prévisions indiquent que la croissance réelle du PIB pourrait se situer à 4,8%, sous l'hypothèse d'une pluviométrie normale et bien répartie. Cette évolution se justifierait par le dynamisme de tous les secteurs.

Au niveau du secteur primaire, les productions rizicole et cotonnière continueraient à augmenter. Elles enregistreraient respectivement des hausses de 8,5% et de 3,5%. En outre, les autres cultures de rente progresseraient de 9,5% en rapport avec la poursuite des efforts de diversification de l'agriculture. De même, les activités des branches élevage, pêche et sylviculture croîtraient, respectivement, de 4,3%, 3,7% et 4,8%.

En ce qui concerne le secteur secondaire, son taux de croissance serait de 5,6% du fait principalement d'une reprise de la production de l'industrie extractive, qui enregistrerait une hausse de 3,4%. La production aurifère serait de 52,7 tonnes.

La branche des textiles enregistrerait aussi une relance de ses activités en 2010, en progressant de 8,5%, en raison d'une augmentation de la production de coton graine en 2009,. Par ailleurs, les activités de la branche énergie et celles des bâtiments et travaux publics demeuraient dynamiques. Elles croîtraient, respectivement, de 8,8% et 8,1% en raison du renforcement des investissements en faveur de l'électrification et des infrastructures.

Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance de 4,3%, essentiellement tirée par le dynamisme des branches du commerce qui progresserait de 7,1%. L'activité au niveau de la branche « transports et télécommunications » augmenterait de 1%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient, respectivement de 1,9 point, 1,0 point et 1,9 point.

Sous l'angle de la demande, la croissance économique serait portée par la consommation et les investissements. La consommation finale totale enregistrerait une hausse de 4,6% stimulée par ses deux composantes. La croissance de la consommation des administrations publiques estimée à 9,4% se justifierait notamment par les recrutements et le relèvement des salaires effectués au niveau de la Fonction publique. Quant à la FBCF, elle progresserait de 3,9% sous l'impulsion de sa composante publique. Cette dernière croîtrait de 7,1% en rapport avec les investissements relatifs aux infrastructures et à la recherche minière. Au niveau des échanges extérieurs, les importations augmenteraient de 5,4%. De même, les exportations progresseraient de 5,0% avec notamment l'accroissement des ventes des deux principaux produits, à savoir le coton et l'or.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance seraient respectivement de 3,4 points, 1,3 point et 0,1 point.

Le taux d'investissement se dégraderait en se situant à 20,5% contre 21,2% en 2009. Le taux d'épargne intérieure afficherait le même comportement en ressortant à 17,7% contre 18,2%.

2.5.2. PRIX ET INFLATION

L'activité économique en 2009 se déroulerait dans un contexte marqué par un recul de l'inflation. Cette évolution s'explique par une hausse des prix moins forte au niveau des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « transports ». Ainsi, sur les dix premiers mois de l'année 2009, la hausse des prix de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a été de 3,8% contre 14,1% pour la même période en 2008. Il en a été de même pour la fonction transport avec des progressions de 0,7% et 4,3%, respectivement pour les dix premiers mois de 2009 et ceux de 2008. Le taux d'inflation est ressorti à 4,1% contre 9,3% pour la même période en 2009. Le taux d'inflation sous-jacente s'est situé à 3,3% de janvier à octobre 2009 contre 7,9% à la même période en 2008. Pour l'ensemble de l'année, le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 2,9% contre 9,2% en 2008.

2.5.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2009, il est attendu une aggravation des déficits budgétaires liée à un accroissement des dépenses, plus rapide que celui des recettes. Le déficit global hors dons représenterait 10,4% du PIB nominal pour un objectif initial de 9,6%, tandis que le déficit global rapporté au PIB attendu à 4,0% se situerait plutôt à 5,4%.

Les recettes budgétaires augmenteraient de 9,6% pour s'établir à 15,7% du PIB. Cette performance se justifierait par l'accroissement des recettes fiscales de 11,6% en rapport avec la poursuite de l'informatisation des centres fiscaux, la modernisation des services et l'intensification de la lutte contre la fraude. Le taux de pression fiscale ressortirait à 13,3% contre 12,9% en 2008. Dans la même période, les recettes non fiscales régresseraient en passant de 35,2 milliards à 29,9 milliards, du fait notamment de la diminution des dividendes provenant du secteur aurifère. Par contre, les dons estimés à 210,0 milliards, enregistreraient une hausse de 56,6% en liaison avec le renforcement des dons budgétaires.

Au niveau des dépenses, les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 21,0% pour représenter 26,1% du PIB nominal. Cette situation se justifierait principalement par le renforcement des dépenses d'investissement, notamment la poursuite des efforts d'investissements publics dans les secteurs de base et la réalisation des travaux d'infrastructures. Ces dépenses d'investissement augmenteraient de 34,0% pour se situer à 11,5% du PIB nominal. Elles seraient essentiellement tirées par la hausse de 57,3%, des dépenses d'investissements sur ressources extérieures, en liaison avec l'accroissement des dons. Les dépenses courantes enregistreraient aussi une hausse de 16,1% en s'établissant à 13,1% du PIB nominal. Cette évolution serait principalement le fait de l'accroissement de la masse salariale de 11,8% consécutive à la poursuite de la mise en oeuvre du calendrier de revalorisation de la rémunération des agents de la

fonction publique, aux recrutements prévus dans divers secteurs et à la prise en charge des avancements statutaires des agents de l'Etat.

En 2010, les projections relatives aux finances publiques indiquent que les recettes budgétaires augmenteraient de 17,0% pour se situer à 17,1%. Cette évolution se justifierait par le renforcement des recettes fiscales, qui croîtraient de 19,7% en rapport avec les efforts de recouvrement et la poursuite de la modernisation des régies financières. Les recettes non fiscales régresseraient de 10,0%. De même, les dons enregistreraient une baisse de 14,8% en ressortant à 179 milliards en liaison avec la diminution des dons projets de 6,9%.

S'agissant des dépenses, les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 3,3% pour représenter 25,1% du PIB nominal. Toutefois, la croissance des dépenses budgétaires ralentirait considérablement. Elle serait de 1,6%, en raison de la diminution des dépenses d'investissement de 5,5%. Cette évolution des dépenses d'investissements liée à la baisse de 14,1% des dépenses en capital financées sur ressources extérieures, se justifierait par la régression des dons. Dans la même période, les dépenses courantes enregistreraient une hausse de 7,7% en s'établissant à 13,2% du PIB nominal. Elles seraient principalement tirées par les dépenses de transferts, les dotations en fonctionnement des services publics et la masse salariale. La masse salariale augmenterait de 8,5% du fait notamment de la poursuite des recrutements et des avancements statutaires des agents de l'Etat.

En définitive, l'évolution de la situation des finances publiques serait marquée par une meilleure maîtrise des dépenses et une amélioration significative des recettes, se caractériserait par une réduction des déficits budgétaires. Le déficit global hors dons s'établirait à 8,0% du PIB contre 10,4% en 2009 et le déficit global représenterait 4,1% du PIB.

En ce qui concerne la dette publique, l'annulation du stock de la dette liée aux différentes initiatives prises au niveau international a contribué à réduire considérablement le niveau de l'encours de la dette publique totale. Cet encours pourrait ressortir en 2009, à 1 618,8 milliards et représenterait 38,2% du PIB nominal. Quant au service de la dette publique totale, il serait de 90,6 milliards, soit 12,7% des recettes budgétaires.

2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements s'établirait à 160,0 milliards, après un déficit de 30,2 milliards en 2008, sous l'effet d'une forte amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières est attendu à 474,1 milliards, en progression de 191,2 milliards par rapport à 2008, en relation avec la hausse des investissements directs étrangers, des investissements de portefeuille et des tirages publics.

En particulier, la hausse des investissements directs étrangers résulte de la privatisation de la SOTELMA qui a rapporté 180,4 milliards au Gouvernement.

Le solde courant devrait se dégrader légèrement, passant de -313,1 milliards en 2008 à -314,2 milliards en 2009, en liaison avec l'orientation défavorable des transferts courants, des services et des revenus. Hors dons, rapporté au PIB, le déficit courant s'établirait à 8,5% contre 8,6% en 2008.

Le déficit de la balance commerciale est prévu à 133,9 milliards, en baisse de 82,4 milliards, sous l'effet combiné d'une hausse de 5,3% des exportations et d'un repli de 3,2% des importations. L'amélioration du solde de compte courant serait toutefois limitée par l'évolution défavorable de ses autres composantes. En particulier, le déficit des revenus se creuserait, en raison des paiements de dividendes par les sociétés minières, tandis que l'excédent des transferts courants baisserait de 6,7%, en liaison avec le repli des envois de fonds des migrants.

Les transactions extérieures au Mali en 2010 se solderait par un solde global nul, après l'excédent exceptionnel de 160,0 milliards prévu en 2009. Cette évolution du solde global découlerait du net recul de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières après l'opération de privatisation de la SOTELMA intervenue en 2009. La baisse des entrées de capitaux publics contribuerait également à la dégradation du compte de capital et d'opérations financières.

L'excédent de ce compte passerait, ainsi, de 474,1 milliards en 2009 à 347,3 milliards en 2010. L'incidence de l'évolution défavorable du compte de capital et d'opérations financières serait accentué par la dégradation du compte courant. Le déficit courant augmenterait, en effet, en 2010 de 33,1 milliards pour se situer à 347,3 milliards. Hors dons, il représenterait 8,6% du PIB contre 8,5% du PIB en 2009.

L'aggravation du déficit courant est imputable principalement à la hausse de 13,5% des importations, sous l'effet des achats de produits pétroliers et de biens d'équipement, dans le cadre de la poursuite des grands chantiers. Elle serait également induite par la détérioration des soldes des échanges de services et des revenus, ainsi que la baisse des transferts courants. Cette évolution serait limitée par la progression de 14,8% des exportations de biens permettrait toutefois d'atténuer la hausse du déficit du compte courant. Les ventes extérieures seraient soutenues par l'or en rapport avec la reprise de la production des mines de Syama (phase 2) et l'accélération de la production de Kodiéran. Les exportations de coton enregistreraient également une nette progression découlant d'une augmentation de la production de coton pour la campagne 2009-2010.

2.5.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires s'établiraient à 656,3 milliards à fin décembre 2009, en hausse de 160,0 milliards reflétant une hausse de 159,9 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale qui ressortiraient à 626,9 milliards.

Le crédit intérieur est attendu à 490,0 milliards, en repli de 5,1% par rapport à la période correspondante de l'année 2008. La position nette créditrice du Gouvernement se

dégraderait de 75,4 milliards, pour se situer à 230,4 milliards à fin décembre 2009, en liaison avec la hausse de 150,9 milliards des dépôts auprès du système bancaire, atténuée par celle de 97,2 milliards de ses engagements. L'encours des crédits à l'économie s'accroîtrait de 7,3%, pour atteindre 720,4 milliards, à la suite de la hausse des crédits ordinaires. Les mises en place concerneraient des sociétés opérant dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de distribution de produits pétroliers, des mines, du commerce général, ainsi que des sociétés cotonnières et des associations villageoises, dans le cadre de la commande d'intrants au titre de la campagne agricole 2008/2009.

La masse monétaire s'établirait à 1 143,1 milliards, en hausse de 11,5% par rapport à fin décembre 2008. Les dépôts et la circulation fiduciaire progresseraient respectivement de 12,2% et 10,0%.

2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** ressortirait à -1,4% en 2009 contre -1,3% en 2008 et pour un objectif initial de -0,3%. Ce résultat s'expliquerait par l'accroissement des dépenses plus rapide que celui des recettes. En 2010, ce critère pourrait se situer à l'équilibre, en liaison avec une situation des finances publiques marquée par une meilleure maîtrise des dépenses publiques et un renforcement des recettes fiscales ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** se situerait à 2,3% contre 9,2% en 2008. Cette évolution se justifie du fait que la tendance à la hausse des prix constatée en 2008 a nettement ralenti. L'inflation sous-jacente calculée à fin octobre s'est située à 2,3% contre 8,0% pour la même période en 2008 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** ressortirait à 38,2% contre 37,5% en 2008, pour un objectif initial de 23,9%. Selon les projections, ce ratio se situerait à 38,6% en 2010;
- **Les arriérés de paiement intérieurs et extérieurs**
 - **la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** serait respectée en 2009 et la serait également en 2010 ;
 - **la non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** serait respectée en 2009 et le serait également en 2010.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait au même niveau qu'en 2008, soit 38,5% contre un objectif initial de 36,0% en raison notamment de l'augmentation des salaires des fonctionnaires et de la poursuite des recrutements. Cependant, corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE, ce critère se situerait à 30,1% contre 32,2% en 2008. En 2010, ce ratio ressortirait à 34,9% et le ratio corrigé à 26,2% ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** ressortirait à 26,1% contre 29,2% en 2008 pour un objectif de 26,3% initialement prévu. Il est projeté à 22,4% en 2010. Ce critère corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE serait de 23,5% contre 26,5% en 2008. Il serait de 22,3% en 2010 ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** se situerait à -9,3% comme en 2008. En 2010, il se situerait à -8,6% ;
- **Le taux de pression fiscale** passerait de 12,9% en 2008 à 13,3% en 2009 pour un objectif initial de 15,9%. En 2010, ce critère se situerait à 14,8%.

L'appréciation de la situation économique et financière en 2009, indique que les indicateurs de convergence se dégraderaient du fait de la progression des dépenses de base. Le critère de premier rang relatif au solde budgétaire de base ne serait pas respecté. De même, les critères de second rang portant sur le déficit extérieur courant et le taux de pression fiscale présenteraient des résultats non conformes aux normes communautaires.

En 2010, les prévisions indiquent que les quatre critères de premier rang, de même que les critères de second rang relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes, seraient respectés.

2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2009, la croissance économique serait essentiellement tirée par les investissements, notamment ceux relatifs aux travaux d'infrastructures. En plus, l'Etat continuerait à déployer les efforts nécessaires pour contenir les effets de la crise, dont ceux liés à la flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers. Cette situation se traduirait, au niveau des finances publiques, par une aggravation des déficits budgétaires. Elle nécessiterait, par conséquent, que les dispositions soient prises pour renforcer la capacité financière de l'Etat. En plus, les réformes initiées en vue de conforter la base économique devraient être poursuivies.

Par rapport à ces orientations, les Autorités maliennes sont invitées à :

- améliorer les recouvrements par l'élargissement de l'assiette et une meilleure efficacité des régies afin de respecter le critère relatif au solde budgétaire de base;
- maîtriser davantage les dépenses courantes, notamment les dépenses de transferts et la masse salariale ;
- poursuivre et consolider les différentes initiatives en matière de diversification de la production agricole ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles et sectorielles, notamment la restructuration de la filière coton ;
- poursuivre la politique de développement des infrastructures routières.

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2009, l'activité économique enregistrerait une croissance réelle de 1,0% contre une prévision de 3,0% et une réalisation de 9,5% en 2008. Ce ralentissement de la croissance s'expliquerait par les résultats de la campagne agricole 2009/2010, peu satisfaisants. L'activité économique se déroule dans un contexte de décélération de l'évolution du niveau général des prix à la consommation, qui toutefois, demeurerait encore supérieur à la norme communautaire de 3%. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 4,4% contre 11,3% en 2008.

En matière de finances publiques, la situation se caractériserait par une aggravation des déficits budgétaires, liée principalement à la baisse des recettes budgétaires. Le déficit global s'établirait à -4,8% du PIB contre un excédent de 1,5% en 2008.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements passerait de 13,6% en 2008 à 16,3% en 2009 en relation avec l'aggravation du déficit commercial liée à l'importance des importations effectuées dans le cadre de l'exécution des grands chantiers miniers et de la construction d'infrastructures.

La situation monétaire se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. La masse monétaire augmenterait de 27,4% en 2009.

En matière de convergence, au titre des critères de premier rang, le critère clé et le taux d'inflation ne seraient pas respectés. Au titre des critères de second rang, le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales et celui des investissements publics financés sur les ressources internes rapportés aux recettes fiscales seraient respectés.

2.6.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB s'établirait à 1,0% contre 9,5% en 2008. Ce ralentissement de la croissance économique en 2009 serait induit essentiellement par les contreperformances du secteur primaire. En effet, la valeur ajoutée du secteur primaire enregistrerait une baisse de 3,4% contre une hausse de 16,7% en 2008, en rapport avec un recul de la production agricole de 8,5% contre une progression de 25% constatée en 2008.

Quant au secteur secondaire, il connaîtrait une reprise avec un taux de croissance de 5,4% en 2009 contre 2,3% en 2008. Cette amélioration serait impulsée par le dynamisme des activités des BTP qui croîtraient de 5,9% contre 4,8% en 2008 et au rebond de 6,8% des activités extractives (uranium et or).

Le secteur tertiaire afficherait une croissance réelle de 4,8% contre 4,1% en 2008, sous l'impulsion principalement de la branche des « télécommunication et transport » qui croîtrait de 6,5% contre 2,7% en 2008.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient de -1,6 point, 0,6 point et 2,0 points, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance du PIB serait essentiellement tirée par la consommation. La consommation finale privée croîtrait de 5,3% contre 5,5% en 2008 et la consommation finale des administrations publiques progresserait de 5,1% en 2009 contre 6,8% en 2008. Les investissements pris globalement reculeraient de 1,4% comparativement à l'année précédente. Toutefois la FBCF enregistrerait une croissance de 4,4%, soutenue par ses composantes privée et publique. Ces composantes augmenteraient respectivement, de 3,6% et 6,4% en rapport avec les investissements en cours. En effet, les investissements dans les secteurs minier, pétrolier et de la recherche se poursuivent dans le pays, de même que les dépenses publiques d'équipement et d'infrastructures de l'Etat.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations augmenteraient de 15,1% en rapport avec les besoins en équipement des projets minier et pétrolier ainsi que la construction du deuxième pont sur le fleuve Niger à Niamey et du barrage de Kandadji. Par contre, les exportations progresseraient moins vite qu'en 2008. Elles croîtraient de 1,7% contre 15,6% en 2008.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 4,4 points, -0,3 point et -3,1 points.

En terme nominal, le taux d'investissement s'améliorerait en passant de 26,8% en 2008 à 29,0% en 2009. De même, le taux d'épargne intérieure ressortirait à 9,0% en 2009 contre 8,9% en 2008.

En ce qui concerne l'inflation, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 4,4% contre 11,3% en 2008. Au cours des dix premiers mois de l'année, on note un léger ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires. Ainsi, sur les dix premiers mois de l'année, les prix des produits alimentaires ont progressé de 13,1% contre 19,4% sur la même période en 2008. Sur cette période, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 5,6% contre 11,0% pour la même période en 2008. Cette évolution s'explique principalement par le renchérissement des céréales. Le taux d'inflation sous-jacente s'est situé à 4,3% de janvier à octobre contre 7,1% pour la même période en 2008.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une aggravation des déficits budgétaires. Le déficit global ressortirait à 4,8% du PIB contre un excédent de 1,5% en 2008 et le déficit global hors dons se situerait à 10,6% du PIB contre 4,4% en 2008.

Cette situation se justifierait notamment par l'évolution des recettes budgétaires qui baisseraient de 25,2% pour représenter 13,0% du PIB contre 18,4% en 2008, en rapport avec le faible niveau des recettes non fiscales. Ces recettes non fiscales qui ont connu une situation exceptionnelle en 2008, regresseraient de 93,5% en passant de 6,6% du

PIB en 2008 à 0,4%. Par contre, les recettes fiscales progresseraient de 12,9% pour s'établir à 12,5% du PIB contre 11,7% en 2008. La bonne performance des recettes fiscales résulterait de l'effet conjugué de l'élargissement de l'assiette et de l'amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale.

Par ailleurs, il est envisagé une mobilisation de 144,4 milliards de dons représentant 5,7% du PIB contre 5,9% en 2008. Cette situation de stagnation du niveau des dons s'expliquerait essentiellement par les décalages enregistrés dans les décaissements de l'appui budgétaire par les bailleurs de fonds.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 9,3% pour représenter 23,6% du PIB contre 22,8% en 2008. Cette progression serait imputable aux dépenses d'investissement qui croîtraient de 16,8% pour se situer à 11,4% du PIB contre 10,3% en 2008. L'évolution des dépenses courantes serait mieux maîtrisée. Ces dépenses enregistreraient une hausse de 3,1%, pour ressortir à 12,2% du PIB contre 12,5% en 2008, en rapport avec la poursuite de la politique d'amélioration de la qualité de la dépense et la volonté de contenir notamment les dépenses salariales et les transferts et subventions. Le déficit global hors dons ressortirait à 10,5% du PIB contre 4,4% en 2008. Quant au solde global, il représenterait -4% du PIB après un excédent de 1,5% en 2008.

Pour ce qui est de la dette, l'encours de la dette publique rapporté au PIB serait de 22,6% contre 20,1% en 2008. Cette évolution se justifie par une mobilisation de ressources destinées à la construction du deuxième pont de Niamey et du barrage de Kandadji. La dette intérieure connaîtrait une réduction substantielle du fait notamment des ressources attendues de la rétrocession des allocations des Droits de Tirage Spéciaux (DTS). Le service de la dette publique rapporté aux recettes budgétaires est estimé à 1,3% contre 0,7% en 2008.

S'agissant des comptes extérieurs, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 5,0 milliards, en recul par rapport à 2008, du fait de la détérioration du solde du compte courant. Le déficit du compte courant s'aggraverait en passant de 326,3 milliards en 2008 à 415,5 milliards en 2009. Rapporté au PIB, ce déficit se situerait, hors dons à 17,4% contre 15,1% en 2008. Le déficit commercial ressortirait à 198,0 milliards contre 193,3 milliards en 2008, du fait de la hausse des importations de 5%, en relation essentiellement avec l'accroissement des besoins en biens intermédiaires et d'équipement. Les importations de biens d'équipement devraient, en particulier, s'accroître de façon significative, en raison de l'exécution des grands chantiers miniers et de construction d'infrastructures. Le solde de la balance des services se dégraderait également de 70,7 milliards, du fait du fret et de l'accentuation du déficit des revenus nets de 7,2 milliards. La dégradation du compte courant serait atténuée par la poursuite de la hausse des exportations de biens de 6,3%.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières s'établirait à 420,5 milliards en 2009, en progression de 7,5% par rapport à 2008. Cette orientation favorable serait en rapport avec le quasi doublement de l'excédent du solde du compte d'opérations financières, liée à la hausse des tirages publics et des investissements directs

étrangers. Ces investissements destinés aux secteurs aurifère et pétrolier devraient s'accroître de 74,7%.

Pour ce qui est de l'évolution des agrégats monétaires, la position extérieure nette des institutions monétaires connaîtrait une hausse de 5,0 milliards, pour ressortir à 289,9 milliards à fin décembre 2009, contre 284,9 milliards à fin décembre 2008. L'encours du crédit intérieur s'inscrirait aussi en hausse de 111,9 milliards ou 75,7%, pour s'établir à 259,7 milliards à fin décembre 2009. La position nette du Gouvernement se dégraderait de 58,3 milliards, pour se chiffrer à -56,6 milliards, du fait de la hausse de 25,2 milliards des dettes de l'Etat vis-à-vis du système bancaire et du repli de 33,1 milliards des créances de l'Etat. Les crédits à l'économie ressortiraient à 316,3 milliards, en hausse de 20,4% par rapport à leur niveau de décembre 2008, en liaison avec l'augmentation de 54,4 milliards des crédits ordinaires. La progression de l'encours des crédits ordinaires serait essentiellement due aux avances de trésorerie octroyées à des sociétés pétrolières, minières, des télécommunications, de l'énergie, de l'hôtellerie et des services.

La masse monétaire augmenterait de 27,4%, pour s'inscrire à 508,3 milliards à fin décembre 2009 en rapport avec un accroissement de 26,2% des dépôts et une progression de 29,2% de la circulation fiduciaire.

2.6.2 ETAT DE LA CONVERGENCE

2.6.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2009

L'état de la convergence se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'établirait à -0,6% contre 5,4% en 2008. Cette contreperformance s'expliquerait par la chute des recettes non fiscales ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** serait de 4,4%, soit au dessus de la norme communautaire. Cette tendance serait engendrée par le niveau toujours élevé du prix des produits alimentaires ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** serait de 23,1% contre 20,9% en 2008 pour une norme communautaire de 70,0%. Cette hausse se justifie par la réalisation de travaux sur financement d'emprunts extérieurs mais concessionnels ;

- **Les arriérés de paiement :**

- **la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion courante** serait respectée en 2009 ;

- **la non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion courante** serait respectée en 2009 ;

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** passerait de 29,8% du PIB en 2008 à 29,4% en 2009. Corrigé des dépenses salariales financées sur ressources PPTTE et sur dons budgétaires, ce ratio évoluerait à la baisse en se situant à 27,1% contre 27,6% en 2008 ;

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** se situerait à 35,6% contre 34,4% en 2008. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur ressources PPTTE et des appuis budgétaires, il s'établirait à 29,3% contre 27,4% en 2008 ;

- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts officiels sur PIB nominal** s'établirait à -18,1% contre -15,1% en 2008, en liaison avec le niveau relativement important des importations en 2009 ;

- **Le taux de pression fiscale** se situerait à 12,5% contre 11,7% en 2008.

Au total, quatre critères de convergence seraient respectés en 2009. Le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal et la non accumulation d'arriérés de paiement sur la gestion courante seraient les deux critères de premier rang respectés. De même, les critères de second rang présentant des résultats conformes aux normes communautaires seraient ceux relatifs à la masse salariale et aux investissements publics financés sur ressource internes.

2.6.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2010-2014

Le programme pluriannuel du Niger au titre de la période 2010-2014 est parvenu à la Commission le 03 novembre 2009.

Principaux Eléments du Programme

Pour la période 2010-2014, les objectifs de politique économique du Niger s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement accéléré et de

Réduction de la Pauvreté (SDRP). Ils visent notamment - la recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois ; la poursuite de l'amélioration de la gestion des finances publiques ; le renforcement des ressources humaines ; la maîtrise de l'eau et le développement de l'irrigation ; le développement des infrastructures ; l'observance d'une gouvernance de qualité et la poursuite des réformes favorables au processus d'intégration et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie.

Sur le plan macroéconomique, la réalisation de ces objectifs devrait se traduire par un taux de croissance annuel moyen de 6,4% sur la période 2010-2014. L'agriculture, l'élevage et le secteur minier seraient les principaux moteurs de la croissance. Les secteurs des infrastructures et des transports figurent également au rang des priorités retenues pour ladite période. Ainsi, la poursuite des grands chantiers, notamment le barrage de kandadji, le deuxième pont sur le Fleuve Niger à Niamey, la raffinerie de pétrole et du pipeline, le forage du gisement d'Agadem, l'exploitation de la mine de SOMINA et du charbon dans la région de Tahoua devrait contribuer à conforter la base économique du pays.

En matière d'inflation, des dispositions seront prises pour maintenir le taux d'inflation à 3,0% maximum en moyenne par an sur la période sous revue. L'Etat continuera, par conséquent, à veiller à un approvisionnement régulier des marchés en produits de consommation courante. Le Gouvernement veillera également à la constitution régulière du stock de sécurité alimentaire par la création des banques céréalières et agira en matière monétaire conformément à la politique adoptée dans le cadre communautaire.

Dans le domaine des finances publiques, il est attendu une amélioration du solde budgétaire de base du fait de la mise en œuvre des mesures visant à optimiser les recettes fiscales et à maîtriser la progression des dépenses courantes. Ainsi, les réformes envisagées et portant sur le renforcement des capacités des structures de recouvrement, l'élargissement de la base fiscale, la réduction du champ des exonérations, la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière, l'informatisation des services et l'achèvement des réformes des services du Ministère en charge des finances aboutiraient à un accroissement sensible des recettes budgétaires sur la période 2010--2014. Les recettes fiscales devraient augmenter de 15,5% en moyenne par an et imprimeraient leur rythme de progression aux recettes budgétaires, qui progresseraient de 15,2% en moyenne annuelle. Par ailleurs les dons projets devraient évoluer à la hausse sur la même période avec un taux de 8,4% en moyenne par an.

Dans le même temps, le Gouvernement poursuivra sa politique prudente des dépenses publiques axée sur la qualité de la dépense et orientée vers les secteurs prioritaires de la SDRP. Les progrès réalisés ces dernières années en matière d'orthodoxie et de discipline budgétaires seront consolidés. De même, le Gouvernement et ses partenaires mettront en place un système d'évaluation des performances basées sur les principes

d'obligation mutuelle de rendre compte et de responsabilité des résultats de l'aide au développement. Ces mesures devraient se traduire par une progression annuelle moyenne de 7,7% des dépenses courantes et de 10,2% pour les dépenses d'investissement.

En ce qui concerne la gestion de la dette publique, le Niger observera une politique prudente en ne contractant ou ne garantissant que des emprunts comprenant un élément don d'au moins 35% afin de préserver les acquis de l'IADM. Par ailleurs, les efforts seront poursuivis pour conclure les accords d'allègement de la dette avec les pays non membres du Club de Paris à des termes comparables. En outre, le Gouvernement s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiement et à en apurer une partie de la dette intérieure, notamment vis-à-vis des institutions financières, opération s'inscrivant dans le cadre global d'apurement de la dette intérieure. Ainsi, le taux d'endettement extérieur et intérieur se situerait à 24,3% en 2010. Il passerait à 25,0% en 2012 pour atteindre 28,1% en 2014.

S'agissant des échanges extérieurs, la politique du Gouvernement dans la période sous revue consistera à promouvoir les exportations de tous les produits pour lesquels le Niger dispose de réels avantages comparatifs. Pour ce faire, la politique de sensibilisation et d'incitation à la diversification, à l'augmentation et à l'amélioration de la production nationale sera poursuivie. Ces mesures devraient permettre de réduire progressivement le déficit du compte courant de la balance des paiements hors dons rapporté au PIB de 21,1% en 2010 à 17,9% en 2012 et à 16,0% en 2014.

Pour ce qui est de la politique monétaire et du crédit, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre de la politique monétaire communautaire prudente.

Evaluation technique du Programme

- **Présentation du Programme**

Le Programme est conforme au canevas type retenu pour l'élaboration des programmes pluriannuels. Il est accompagné d'une matrice de mesures.

- **Cohérence du programme**

Le programme dans ses orientations, est cohérent avec les objectifs du programme monétaire fixés pour 2010, du programme économique et financier soutenu par les ressources de la FRPC du FMI et ceux de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP).

- **Amélioration continue des critères de convergence**

A l'exception des critères relatifs au taux d'endettement et aux dépenses d'investissement sur ressources internes, les autres critères enregistreraient une amélioration continue, conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence.

- Conformité par rapport aux objectifs de convergence

Suivant les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés en 2013. Cependant, pour les critères de second rang, ceux relatifs au déficit extérieur courant et au taux de pression fiscale afficheraient des résultats non conformes aux normes communautaires.

- Pertinence des hypothèses

Les réformes structurelles devraient permettre à terme un changement considérable de l'environnement économique du Niger et par conséquent, la réalisation des objectifs macroéconomiques projetés. A cet égard, il convient de reconnaître que la mise en œuvre effective des mesures arrêtées dans le cadre de la Stratégie du Développement Rural (SDR), la poursuite des grands chantiers et le dynamisme du secteur minier pourraient contribuer à conforter la croissance économique. De ce fait, l'objectif de croissance de 6,4% en moyenne par an durant la période 2010-2014, est réalisable au regard des résultats affichés au cours des dernières années et des hypothèses retenues dans le présent programme. Toutefois, le grand défi demeure la maîtrise de l'eau et le renforcement de l'irrigation. De ce point de vue, la projection d'une croissance du PIB réel de 13,1% en 2012, devra être mieux justifiée.

En matière de maîtrise de l'inflation, les mesures envisagées pour le développement de l'agriculture et la prévention des crises alimentaires permettraient d'assurer un approvisionnement régulier des marchés et favoriseraient par conséquent, le respect de la norme communautaire de 3% sur toute la période du programme.

Au niveau des finances publiques, l'accroissement des recettes fiscales projeté demeurerait insuffisant pour permettre le respect de la norme communautaire relative au taux de pression fiscale. Le taux de pression fiscale connaîtrait une progression continue en passant de 13,0% en 2010 à 16,3% en 2014.

Toutefois, cette évolution serait une performance considérable, au regard du rythme de progression de cet indicateur au cours des années passées. Ainsi, l'ambition d'accroître les recettes fiscales de 15,5% en moyenne par an devrait se traduire par la mise en œuvre effective des mesures indiquées dans le programme. En effet, le renforcement des recettes fiscales demeure le véritable gage du respect des objectifs du présent programme, étant donné les contraintes de dépenses liées aux actions préconisées, notamment dans les secteurs prioritaires. Le renforcement progressif des conditions de

convergence tel que envisagé dans le programme demeure dépendant des efforts d'assainissement des finances publique à court terme et de l'application des diverses réformes structurelles et sectorielles prévues.

La faiblesse du programme provient du fait qu'il ne met pas explicitement l'accent sur les effets attendus du secteur pétrolier sur la croissance réelle (nombre baril /jour prévu), les comptes extérieurs et les recettes budgétaires. Par rapport spécifiquement aux recettes budgétaires, il faut observer qu'il serait difficile de réaliser le montant de 533,6 milliards en 2012, en accroissement de 131,7 milliards par rapport à 2011 (contre une amélioration moyenne comprise entre 40 et 50 milliards les autres années) sans les ressources du pétrole.

Par ailleurs, il n'est pas certain que les projections de concours extérieurs sur la période du programme quinquennal, prennent en compte les décisions de certaines institutions partenaires du Niger à geler les financements en direction du pays.

2.6.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du présent programme pluriannuel indique que le Niger respecterait les conditions de convergence en 2013. De ce fait, la Commission juge le programme conforme aux objectifs du Pacte et recommande son adoption au Conseil des Ministres.

Toutefois pour conforter le processus de convergence décrit par le programme les autorités nigériennes seraient invitées à :

- prendre des dispositions pour appréhender les effets directs et indirects du secteur pétrolier sur tous les compartiments de l'économie nationale et la situation des finances publiques ;
- accroître la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire et lutter contre l'inflation. Dans ce cadre, la politique de maîtrise de l'eau et de développement des filières porteuses devra être poursuivie ;
- poursuivre les réformes en matière de finances publiques en dotant les régies financières des moyens humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre de leur plan d'action, en renforçant la qualité des dépenses publiques et en assurant la maîtrise des dépenses courantes ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes sectorielles et structurelles, notamment celles relatives à la gestion financière publique et celle du secteur financier.

2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2009, l'activité économique enregistrerait un taux de croissance de 2,1% contre 2,5% en 2008 en rapport avec le comportement des secteurs primaire et tertiaire. Ce ralentissement de la croissance lié notamment à la situation de récession de l'économie mondiale, s'est déroulé dans un contexte marqué par un recul de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à -0,8% contre 5,8% en 2008.

Dans le domaine des finances publiques, la situation se caractériserait par un recouvrement satisfaisant de recettes budgétaires et une légère progression des dépenses publiques. De ce fait, le solde global s'améliorerait légèrement en s'établissant à -4,6% du PIB contre -4,8% en 2008.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements diminuerait en passant de 10,3% en 2008 à 9,1% en 2009, en relation avec l'amélioration du solde de la balance commerciale suite au recul des importations.

La situation monétaire se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. La masse monétaire augmenterait de 11,9%.

S'agissant des indicateurs de convergence, le Sénégal respecterait six critères contre cinq en 2008. Au titre des critères de premier rang, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal ne serait pas respecté. De même, le ratio solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal serait le seul critère de second rang non respecté en 2009.

2.7.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2009, l'activité économique serait marquée par la morosité de l'environnement économique international. Le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 2,1% contre 2,5% en 2008. Ce ralentissement se justifierait par les difficultés du secteur secondaire et la décélération de la croissance au niveau des secteurs primaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire enregistrerait une hausse de 2,9% après une progression de 12,7% en 2008. Cette croissance serait principalement tirée par la production agricole qui enregistrerait une hausse de 8,1% à la faveur de la bonne saison des pluies et de la poursuite de la mise en œuvre de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA).

Au niveau du secteur secondaire, l'activité économique enregistrerait un repli de 0,5% consécutif à la baisse de 2,7% en 2008. En effet, la reprise attendue suite au règlement de la dette intérieure et à la recapitalisation des Industries Chimiques du Sénégal ne se

réaliserait pas, en raison notamment des difficultés de la branche énergie et de celle des « autres industries ».

Quant au secteur tertiaire, il afficherait une croissance réelle de 1,9% contre 3,5%, impulsée notamment par les branches des postes et télécommunications, des services immobiliers et des services financiers. Les activités du commerce régresseraient. De même, celles du transport fléchiraient en liaison avec la baisse des importations.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 0,4 point, -0,1 point et 1,8 point.

Du côté de la demande, la consommation finale croîtrait de 2,2%, soutenue aussi bien par sa composante publique que privée, en progression respectivement de 3,2% et de 2,0%. La FBCF augmenterait de 2,7% contre 5,7% en 2008. Ce ralentissement s'expliquerait par la prudence du secteur privé face à l'évolution de la crise économique mondiale. La FBCF publique augmenterait de 4,8% contre 3,7% en 2008, du fait notamment de la reprise des travaux de construction d'infrastructures dont les exécutions ont été ralenties suite à la mise en œuvre des mesures prises pour accroître les transferts et subventions, dans le cadre de la lutte contre la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations enregistreraient une hausse de 6,5% contre 4,5% en 2008.. Toutefois, les importations connaîtraient une baisse de 5,9% en liaison avec le ralentissement des achats de biens d'équipement destinés aux BTP.

En terme nominal, le taux d'investissement s'améliorerait légèrement en passant de 23,1% en 2008 à 23,7% en 2009. De même, le taux d'épargne intérieure ressortirait à 9,0% en 2009 contre 8,9% en 2008.

En ce qui concerne l'inflation, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à -0,9% contre 5,8% en 2008. En effet, le taux d'inflation moyen sur les dix premiers mois de l'année a été de -0,9% contre 6,1% à la même période de 2008. Cette situation est induite par la baisse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et des « transports » de 2,6% et 1,0%, respectivement contre des hausses de 10,4% et 9,5% pour la même période en 2008. Le taux moyen d'inflation sous-jacente de janvier à octobre a été de -0,4% contre 4,6% en 2008.

Dans le domaine des finances publiques, la situation serait marquée par une progression de 4,3% des recettes budgétaires, représentant 19,6% du PIB contre 19,4% en 2008. Cette évolution s'expliquerait par la bonne tenue des recettes fiscales, qui croîtraient de 7,8% reflétant ainsi le bon niveau de recouvrement des impôts directs et de la TVA intérieure en relations de la poursuite des mesures visant à élargir l'assiette fiscale. La pression fiscale s'établirait à 19,1% contre 18,3% en 2008. Dans la même période les recettes non fiscales diminueraient considérablement en passant de 64,9 milliards en 2008 à 30 milliards, en raison du recouvrement de dividendes anticipés l'année précédente. Par ailleurs, il est attendu un accroissement de 9,3% du niveau des

dons mobilisés, du fait du renforcement des dons budgétaires qui s'élèveraient à 51,2 milliards contre 38,4 milliards en 2008.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 4,2% pour s'établir à 26,9% du PIB contre 26,6% l'année précédente. Cette évolution serait surtout le fait des dépenses d'investissement qui enregistreraient une hausse de 10,1% imputable aux dépenses d'investissement financées sur ressources internes. En effet, le Gouvernement ayant pris en charge, sur fonds propres, le financement de son programme d'investissement, les dépenses d'investissement financées sur ressources internes progresseraient de 29,8% et représenteraient 34,8% des recettes fiscales. Quant aux dépenses courantes, elles progresseraient de 1,0% pour s'établir à 16,1% du PIB en rapport avec un accroissement de 11,9% de la masse salariale due à la poursuite du programme de recrutement par l'Etat et les hausses des salaires pour compenser la perte du pouvoir d'achat des travailleurs. Les transferts et subventions reculeraient de 18,6%.

Pour ce qui est de la dette publique, l'encours total devrait s'établir à 1697,5 milliards en 2009, soit à 26,9% du PIB contre 24,7% du PIB en 2008. Il se répartirait en 1465,8 milliards de dette extérieure et 231,8 milliards de dette intérieure. Le service de la dette publique extérieure représenterait 7,5% des recettes budgétaires.

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit courant devrait se replier pour s'établir à 554,0 milliards, en relation avec l'amélioration du solde des échanges de biens et de services. Hors dons, le déficit courant passerait de 10,9% du PIB en 2008 à 9,9% du PIB en 2009. Le déficit commercial ressortirait à 1.146,6 milliards, en retrait de 87,7 milliards par rapport à 2008, en liaison avec la baisse de 5,9% des importations contre une hausse de 6,5% des exportations. Le recul des importations reflète notamment le repli des prix des produits importés, en particulier le pétrole et les produits alimentaires. Le déficit des services devrait s'établir à 62,0 milliards contre 55,3 milliards, soit un creusement de 6,7 milliards d'une année sur l'autre, en rapport avec la diminution des recettes touristiques nettes. L'amélioration du compte courant serait atténuée par la hausse du déficit des revenus nets, en raison des dividendes versés par la branche de la téléphonie, ainsi que la réduction de 2,2% de l'excédent des transferts courants lié à la chute attendue des envois de fonds des migrants.

Le compte de capital et d'opérations financières passerait de 520,6 milliards en 2008 à 568,9 milliards, du fait de l'afflux de capitaux en faveur de l'Administration publique. Au total, le solde global de la balance des paiements dégagerait un excédent de 15,0 milliards contre un déficit de 87,8 milliards en 2008.

Pour ce qui est de l'évolution des agrégats monétaires, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires se situerait à 777,3 milliards à fin décembre 2009, en amélioration de 15,0 milliards par rapport à fin décembre 2008 en liaison avec la hausse des avoirs extérieurs nets de la BCEAO.

L'encours du crédit intérieur est attendu en hausse de 266,4 milliards ou 18,1%, pour ressortir à 1.734,1 milliards à fin décembre 2009. La position nette du Gouvernement se détériorerait de 209,4 milliards, pour s'établir à 237,7 milliards à fin décembre 2009.

Cette situation s'expliquerait essentiellement par un renforcement des engagements auprès du système bancaire en liaison avec le niveau relativement important des souscriptions aux émissions de titres publics effectuées par l'Etat sur le marché financier régional. Les crédits au secteur privé progresseraient de 4,0%, pour s'établir à 1.496,4 milliards à fin décembre 2009. Les crédits ordinaires augmenteraient de 52,1 milliards ou 3,6%, tandis que les crédits de campagne évolueraient de 4,8 milliards pour atteindre 10,0 milliards. L'accroissement des crédits ordinaires s'explique principalement par la mise en place de concours en faveur des sociétés des secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, de l'énergie, des télécommunications et de l'immobilier.

La masse monétaire augmenterait de 11,9%, pour s'inscrire à 2.246,1 milliards à fin décembre 2009. Les dépôts et la circulation fiduciaire seraient en hausse respectivement de 13,1% et de 8,1%.

2.7.2 ETAT DE LA CONVERGENCE

2.7.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2009

L'état de la convergence se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2009 ressortirait à -1,2% du PIB contre -0,3% l'année précédente. Cette dégradation s'expliquerait par le niveau encore élevé des dépenses par rapport aux recettes ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** se situerait à -0,9% contre 5,8%. Cette évolution des prix serait liée à la détente enregistrée sur les marchés mondiaux des produits pétroliers ainsi qu'à la baisse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** représenterait 26,9% du PIB contre 24,7% en 2008 ;
- **Les arriérés de paiement :**
 - la **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté ;
 - la **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 33,2% contre 32,0% un an plus tôt ;

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 34,8% contre 28,9% en 2008. Cette amélioration s'expliquerait par la reprise des grands travaux d'infrastructures ;
- **Le ratio solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** s'établirait à -9,9% en 2009 contre -10,9% en 2008. cette situation s'expliquerait par une amélioration de la balance commerciale suite à la diminution des importations ;
- **Le taux de pression fiscale** passerait de 18,3% en 2008 à 19,1% reflétant ainsi l'évolution favorable des recettes fiscales.

Au total, six critères de convergence seraient respectés en 2009. Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal serait le seul critère de premier rang non respecté. De même, le critère de second rang non respecté serait celui relatif au solde extérieur courant.

2.7.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2010-2014

Le programme pluriannuel du Sénégal au titre de la période 2010-2014 est parvenu à la Commission le 02 novembre 2009.

Principaux éléments du programme

La politique économique sera centrée autour de la stratégie de réduction de la pauvreté qui nécessite la réalisation de taux de croissance élevés, une bonne maîtrise de l'inflation et une gestion financière et monétaire vertueuse. De ce fait, les objectifs visés sur la période 2010 -2014 seraient de :

- porter le taux de croissance moyen à plus de 4% à partir de 2010 ;
- ramener à court terme, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal à un niveau positif ;
- réaliser à moyen terme un déficit extérieur courant hors dons en dessous du plafond communautaire de 5% ;
- maintenir une stabilité des prix et respecter le critère sur l'inflation.

Pour ce faire, le Sénégal mettra en œuvre les réformes structurelles et les politiques sectorielles adéquates. Au niveau du secteur primaire, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), qui constitue la réponse nationale pour accroître la production vivrière et réduire les prix des produits alimentaires. Elle permettra en effet, d'impulser une agriculture moderne et plus productive en vue de rompre avec la dépendance persistante du Sénégal aux importations de produits agricoles de première nécessité.

En complément à cette politique, il a été initié une politique de développement de l'hydraulique rurale basée sur la maîtrise de l'eau et visant, par conséquent à libérer à moyen terme le sous-secteur agricole des aléas climatiques.

Au niveau du secteur secondaire, une attention particulière est portée au sous-secteur de l'énergie. A cet effet, une nouvelle Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Énergie (LPDSE) a été élaborée avec pour objectif majeur d'assurer l'approvisionnement en énergie du pays en quantité suffisante, dans les meilleures conditions de qualité et de durabilité et à moindre coût. De même, une Politique de Redéploiement Industriel (PRI) a été initiée avec pour but notamment la mise à niveau du secteur.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, les efforts seront poursuivis pour le développement des différents sous-secteurs, notamment les télécommunications, les transports, le commerce et le tourisme par la mise en place de politiques et de stratégies adéquates.

Dans le domaine des finances publiques, les prévisions indiquent une poursuite du renforcement des recettes budgétaires se traduisant par une hausse des recettes fiscales de 7,1% en moyenne par an. Au niveau des dépenses, des efforts seraient fournis pour contenir la progression des dépenses courantes et renforcer les dépenses d'investissement. Les dépenses courantes augmenteraient de 1,8% en moyenne par an tandis que les dépenses d'investissement croîtraient au rythme de 7,8% par an au cours de la même période. La réalisation de ces objectifs est sous-tendue par la mise en œuvre de réformes visant à renforcer l'assainissement budgétaire. Ainsi, les actions prioritaires porteraient notamment sur l'amélioration des performances de l'administration fiscale et le renforcement de la transparence, de la prévisibilité et du contrôle de l'exécution budgétaire.

En ce qui concerne la gestion de la dette publique, le Gouvernement n'accumulera pas d'arriérés et ne contractera ni ne garantira des emprunts extérieurs à des conditions non concessionnelles, à l'exception du prêt de 80 milliards prévu pour le financement de l'autoroute à péage. Les analyses de viabilité de la dette seront poursuivies pour assurer la compatibilité de la politique d'endettement avec le cadrage macroéconomique à moyen et long terme. De même, un accent particulier sera mis dans le renforcement de la capacité d'absorption des ressources mobilisées avec la poursuite des réformes déjà engagées relatives aux procédures de dépenses publiques et de passation de marchés. Le financement des grands travaux devrait être assuré dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP). Ainsi, le Gouvernement fera de plus en plus recours à l'endettement interne, notamment dans le souci d'animer le marché financier sous régional. Le taux d'endettement total s'accroîtrait en 2010 et en 2011 avant de se stabiliser à 34,1%, niveau le plus élevé qu'il connaîtrait au cours de la période du programme pluriannuel.

S'agissant des échanges extérieurs, la politique du Gouvernement dans la période sous revue consistera à promouvoir les exportations. C'est dans ce cadre que la Stratégie de Développement et de Promotion des Exportations sénégalaises (STRADEX) a été élaborée, avec pour but d'une part, d'améliorer la qualité de l'offre de biens et services exportables et, d'autre part, d'exploiter toutes les opportunités commerciales attendues notamment de l'AGOA et des Accords de Partenariat Economique en cours de négociation.

Pour ce qui est de la politique monétaire et du crédit, le Sénégal continuera de s'inscrire dans la consolidation de la stabilité monétaire de l'Union tout en autorisant un financement approprié de l'activité économique.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le programme du Sénégal est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- Cohérence du programme

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec la Loi de Finances, gestion 2010, le programme monétaire pour l'année 2010 et le programme triennal appuyé par l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE).

- Amélioration continue des critères de convergence

A l'exception des critères relatifs à l'inflation, les autres critères n'enregistreraient pas une amélioration continue.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

En 2013, suivant les prévisions du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés. Cependant, pour les critères de second rang, le ratio solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal serait le seul à afficher un résultat non conforme à la norme communautaire.

- Pertinence des hypothèses

La mise en œuvre effective des réformes structurelles et sectorielles indiquées dans le programme permettrait l'émergence d'un cadre économique favorable pour la réalisation des objectifs macroéconomiques projetés. A cet égard, il convient de reconnaître qu'une reprise de l'économie mondiale conjuguée aux effets positifs des réformes préconisées en vue de lever les contraintes à l'investissement privé contribuerait à redynamiser les

secteurs secondaire et tertiaire. De même, la poursuite des actions entamées en vue d'assurer une meilleure maîtrise de l'eau pourrait atténuer progressivement la forte dépendance de l'agriculture aux aléas climatiques. De ce fait, l'objectif de croissance de 4% en moyenne par an durant la période 2010-2014, est réalisable au regard des résultats affichés au cours des dernières années et des hypothèses retenues dans le présent programme.

En ce qui concerne les prix, leur évolution au cours de l'année 2009 témoigne d'un réel effort de maîtrise de l'inflation. Cette tendance pourrait être maintenue durant la période du programme étant donné l'importance accordée à la GOANA, comme stratégie visant à accroître et à diversifier la production céréalière.

Au plan des finances publiques, il convient de relever le montant important alloué aux secteurs sociaux et aux travaux d'infrastructures. Cette situation pourrait compromettre les projections retenues dans le programme, si la mobilisation de ressources extérieures et de recettes intérieures ne connaissent pas une accélération.

Les réformes budgétaires indiquées dans le présent programme constituent les actions adéquates pour conforter le recouvrement des recettes et améliorer la qualité des dépenses. Cependant, leur mise en œuvre doit s'accompagner du respect des règles et procédures susceptibles d'aider à un bon suivi de la dette intérieure et extérieure.

S'agissant des échanges extérieurs, le critère relatif au solde extérieur courant, bien que demeurant encore non conforme à la norme communautaire, s'améliorerait de manière continue sur toute la période, reflétant ainsi l'impact progressif des diverses réformes préconisées.

2.7.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du présent programme pluriannuel indique que le Sénégal respecterait les conditions de convergence en 2013. De ce fait, la Commission le juge conforme au pacte de convergence et recommande son adoption par le Conseil des Ministres.

Toutefois, pour conforter le processus de convergence décrit par le programme, la Commission recommande aux Autorités sénégalaises d'accorder la priorité aux mesures suivantes :

- poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques et d'apurement de la dette intérieure afin de soutenir du secteur privé et de préserver la stabilité du secteur financier ;
- parachever les réformes sectorielles notamment dans les domaines de l'énergie et des Industries Chimiques du Sénégal ;
- poursuivre les programmes spéciaux de la GOANA pour accroître la production agricole;

- poursuivre la mise en œuvre des programmes visant à renforcer et à diversifier les exportations, de manière à tirer profit des opportunités offertes par les marchés internationaux.

2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En dépit de l'impact défavorable de la crise économique et financière internationale sur l'économie togolaise en 2009, l'activité économique s'est bien comportée avec une relance timide, situant le rythme de la croissance à 2,5% contre 1,8% en 2008. Cette reprise modeste est portée principalement par les secteurs primaire et secondaire dans un contexte marqué par une maîtrise de l'inflation, grâce à une bonne production agricole interne. Le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 1,9% contre 8,7% en 2008.

En 2009, les finances publiques enregistreraient une poursuite de la dégradation des principaux soldes budgétaires avec un déficit global projeté à 3,4% du PIB nominal contre 0,2% en 2008.

En 2009, le déficit des transactions courantes s'aggraverait du fait de la dégradation du solde de la balance commerciale. Le déficit du compte courant, rapporté au PIB devrait passer de 7,6% en 2008 à 7,8% en 2009. En 2010, il devrait se maintenir au même niveau que celui de 2009.

La situation monétaire se caractériserait par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 5,7% pour s'établir à 561,5 milliards.

En 2009, les perspectives indiquent que les critères relatifs au taux d'inflation, à l'encours de la dette et à la non accumulation d'arriérés de paiement seraient respectés. Aucun critère de second rang ne serait respecté.

2.8.1 PRODUCTION

La croissance économique en 2009, initialement projetée à 2,5%, se réaliserait à ce taux contre 1,8% en 2008. Cette reprise timide de l'activité serait imputable aux secteurs de l'économie, notamment le primaire et le secondaire.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 7,1% contre 3,4% en 2008, à la faveur d'une production agricole abondante qui progresserait de 8,0% contre 2,8% en 2008. Cette évolution de la branche de l'agriculture serait attribuable à l'augmentation de la production vivrière, notamment de la hausse de la production de l'igname de 11,3%, des céréales de 8,8% et de l'arachide de 9,2%. Les performances enregistrées au niveau des cultures vivrières résulteraient des appuis multiformes accordés au secteur primaire, y compris la mise à disposition des paysans d'engrais à des prix subventionnés par l'Etat. Les progrès agricoles de l'année 2009 s'expliqueraient par les résultats encourageants des cultures de rente qui augmenteraient de 23,3% contre 10,2% en 2008, en liaison avec la hausse de la production de café de 29,0% contre 2,5% un an plus tôt. Quant à la production de coton graine, elle resterait stationnaire à 31 000 tonnes comme en 2008, au regard des problèmes inhérents à la filière, en

particulier à la réticence des cotonculteurs à s'investir davantage dans la culture du coton graine.

En ce qui concerne le secteur secondaire, il s'accroîtrait de 8,3% contre 6,4% en 2008. Cette évolution favorable serait imputable aux performances enregistrées par les industries extractives, en hausse de 13,1% contre un recul de 12,0% en 2008, et par les « BTP » en hausse de 15,2% contre 16,9% en 2008. Cette évolution des « BTP » serait portée par l'accélération des investissements publics réalisés dans les infrastructures sociales, notamment éducation et santé. La branche « électricité, eau et gaz » serait en baisse, passant de 10,4% en 2008 à 4,8% en 2009, en dépit des performances de la Compagnie d'Énergie Electrique du Togo (CEET) en matière de fourniture d'électricité, grâce à l'acquisition de quatorze (14) groupes électrogènes. La production de phosphate baisserait de près de 25,0%, en relation avec la persistance des difficultés de la filière, malgré la reprise enregistrée en fin d'année, grâce à l'investissement et à l'achat de pièces détachées pour relancer la production. S'agissant de la branche « industries manufacturières », elle enregistrerait un ralentissement, passant de 8,0% en 2008 à 5,5% en 2009 en raison des soubresauts de la conjoncture internationale défavorable.

Au regard des effets négatifs de la crise économique mondiale, le secteur tertiaire poursuivrait le retrait entamé depuis 2008 pour atteindre une croissance de -0,5% contre -1,3% un an plus tôt, en liaison avec la baisse des activités commerciales, -6,4%. Les activités liées aux transports, aux entrepôts et aux communications ralentiraient, passant de 11,3% en 2008 à 4,8% en 2009, du fait de la baisse enregistrée dans les transactions internationales. La branche « banques et assurances » progresserait de 1,3% à 1,6% en 2009, grâce à la non détention d'actifs toxiques dans le portefeuille des banques togolaises.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 2,6 points, 1,6 point et -1,7 point.

Du côté de la demande, la croissance n'est portée par aucune des composantes de la demande finale, à cause de l'impact négatif de la crise sur la consommation et l'investissement, à travers les produits manufacturiers et d'équipements importés. La consommation et l'investissement sont en retrait respectif de 6,2% et de 11,9%. Au niveau des échanges extérieurs, les exportations et les importations de biens et services sont également en repli de 49,4% et de 21,6% respectivement, en rapport avec la conjoncture internationale défavorable.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de -6,5 points, de -2,1 points et de 11,1 points.

L'épargne intérieure brute rapportée au PIB nominal serait de -4,0%. Quant à l'investissement rapporté au PIB nominal, il serait de 12,3% contre 17,7% en 2008.

En 2010, les perspectives économiques à court terme du Togo s'annoncent très mitigées, avec un taux de croissance du PIB réel projeté à 2,6%, tiré par tous les secteurs.

En effet, le secteur primaire enregistrerait une croissance de 2,1%, porté principalement par la branche « élevage » en progression de 6,7%. La croissance agricole située à 1,1% ralentirait par rapport à son niveau de 8,0% en 2009, en raison de la baisse attendue des cultures vivrières qui progresseraient seulement de 1,0% et des cultures de rente de 3,0% par rapport aux résultats plus performants de l'année précédente.

Le secteur secondaire enregistrerait un ralentissement de son évolution pour s'établir à 4,0% contre 8,3% un an plus tôt, en raison de l'essoufflement annoncé dans les industries extractives (1,0%) et des BTP (3,8%). Cette perspective défavorable de la croissance sectorielle serait imputable aux difficultés de l'offre de produits d'exportation, tels que les phosphates et le coton graine.

Par contre, dans le secteur tertiaire, la croissance s'établirait à 7,6%, portée principalement par la branche « commerce » en progression de 13,0% et la branche « banques et assurances » en hausse de 4,2%, en relation avec la reprise progressive des transactions commerciales mondiales.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2010 seraient respectivement de 0,8 point, de 0,8 point et de 1,8 point.

Du côté de la demande en 2010, le rythme de l'activité économique serait induite par l'investissement qui progresserait de 15,9%, en relation avec les biens d'équipement importés dans le cadre de la réalisation des investissements prévus pour réhabiliter les infrastructures sociales (éducation et santé), routières et énergétiques. La consommation finale enregistrerait un repli de 2,9%, à cause des effets négatifs prolongés de la faible demande interne de produits manufacturiers, induits par la récession économique mondiale. Les importations de biens et services seraient en hausse de 3,1%, tandis les exportations des biens et services enregistreraient un repli de 25,8%, en liaison avec la faible demande externe de matières premières.

Les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient respectivement de -2,8 points, de 2,5 points et de 2,9 points.

L'épargne intérieure brute rapportée au PIB nominal serait de -3,9%. Quant à l'investissement rapporté au PIB nominal, il serait de 13,5%.

2.8.2 PRIX ET INFLATION

L'activité économique en 2009 se déroulerait dans un contexte de hausse modérée des prix avec un taux d'inflation annuel moyen qui ressortirait à 1,9% contre 8,7% en 2008. La baisse observée de l'inflation est principalement liée à la faible progression des prix des produits alimentaires. En effet, au cours des dix premiers mois de l'année 2009, les

prix des produits alimentaires ont progressé de 3,6% contre 21,3% pour la même période en 2008. Le ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires est dû à la baisse observée sur le marché international et aux bons résultats de la campagne agricole 2008/2009. L'inflation sous-jacente serait de 2,7% sur la période de janvier à octobre 2009 contre 5,6% pour la même période en 2008.

2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2009, la situation des finances publiques se caractériserait par une dégradation des principaux soldes budgétaires. En effet, le rythme de progression des recettes budgétaires totales serait de 2,7% pour représenter 15,1 % du PIB nominal. Les recettes fiscales progresseraient de 2,0%, alors que les recettes non fiscales seraient en hausse de 19,3%, passant de 9,4 milliards à 11,3 milliards. Ces performances fiscales seraient imputables à l'amélioration du recouvrement de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de la TVA intérieure. Les dons seraient en baisse, passant de 29,3 milliards à 17,0 milliards en 2009, en relation avec la faible capacité d'absorption des ressources extérieures.

S'agissant des dépenses budgétaires totales, elles s'inscriraient en hausse de 16,5% pour représenter 19,7% du PIB nominal, en relation avec la hausse concomitante des dépenses courantes de 8,8% et des dépenses en capital de 48,8%. La progression des dépenses courantes s'expliquerait notamment par celle de la masse salariale de 10,8%, en liaison avec les nouveaux recrutements effectués à la Fonction Publique. Les transferts et subventions reculeraient de 29,5 milliards pour se situer à 21,9 milliards par rapport à 2008. L'accroissement des dépenses en capital serait attribuable à la poursuite des efforts d'investissement sur ressources propres, progressant de 35,1% en 2009 contre une augmentation plus importante l'année précédente. Quant au financement extérieur, il passerait de 22,6 milliards en 2008 à 37,9 milliards en 2009.

En 2009, le déficit global hors dons rapporté au PIB nominal ressortirait à 4,6% contre 2,3%, tandis que le déficit global rapporté au PIB nominal se situerait à 3,4% contre 0,2% en 2008.

Pour l'année 2010, les recettes budgétaires devraient croître de 9,9% pour représenter 15,8% du PIB nominal, grâce à la mise en œuvre des mesures visant à réduire les exonérations. A cet effet, des mesures de renforcement de l'efficacité et de l'équité du système fiscal seraient mises à exécution au niveau des Administrations douanière et fiscale. Ainsi, l'Administration des douanes se doterait de moyens humains et matériels, tandis que la Direction des impôts mettrait l'accent sur l'élargissement de l'assiette fiscale en réduisant davantage les taux d'impôts, en vue de la formalisation de l'activité économique des personnes physiques et des entreprises. Les recettes fiscales seraient en hausse de 4,2%, renforçant le niveau atteint un an plus tôt ; par contre, les recettes non fiscales enregistreraient une forte augmentation pour se situer à 24,6 milliards. Quant aux dons, ils augmenteraient de 21,2 milliards pour se situer à 38,2 milliards contre 17,0 milliards en 2009.

S'agissant des dépenses publiques, elles s'accroîtraient en 2010 de 16,9% pour représenter 21,9% du PIB nominal, en rapport avec les priorités définies dans le DSRP. Cette évolution serait imputable aux dépenses courantes en hausse de 16,9% et aux dépenses en capital de 50,7%. Les dépenses de transfert et subventions seraient en hausse de 54,4%. Quant aux dépenses d'investissement financées sur ressources internes, elles croîtraient de 38,5%. En conséquence, le déficit du solde global hors dons rapporté au PIB nominal se situerait à 6,1%. Le déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal serait de 3,7%.

En ce qui concerne la gestion de la dette publique totale, le Gouvernement a renforcé le rôle de la Direction de la dette publique. Au titre de l'année 2009, le ratio d'endettement se situerait à 65,6%. En novembre 2008, le Togo a atteint le point de décision de l'initiative PPTTE qui vise à réduire le stock de dette extérieure. Le ratio d'endettement en 2010 s'établirait à 56,3%, en relation avec l'accélération des réformes structurelles et l'assainissement des finances de l'Etat, en vue d'atteindre éventuellement le point d'achèvement.

2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 5,0 milliards, en repli par rapport à l'excédent de 38,9 milliards en 2008, du fait d'une évolution défavorable du compte courant.

Le déficit courant se situerait, en effet à 116,1 milliards, en aggravation de 8,3 milliards par rapport à 2008. Ce résultat proviendrait de la dégradation du solde de la balance commerciale et de la balance des services, les revenus nets et les transferts courants restant quasiment stables.

La détérioration de la balance commerciale serait la résultante d'une légère hausse des exportations (+0,5%) combinée à une progression des importations de 1,7%, notamment celle de biens d'équipement, en relation avec la modernisation des équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) et la poursuite de la mise en œuvre des mesures visant à accroître l'offre d'énergie électrique au Togo.

Le déficit du compte courant, hors dons, rapporté au PIB devrait passer de 8,9% en 2008 à 9,0% en 2009.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières ressortirait à 121,0 milliards en 2009 contre 140,0 milliards en 2008, soit une baisse de 13,6%, en liaison avec la régression des investissements directs étrangers liée au report de certains projets.

La balance des paiements ressortirait en équilibre en 2010 avec un solde global nul, après un excédent de 5 milliards en 2009, en rapport avec une dégradation du déficit courant à 122,1 milliards compensée par une évolution à la hausse de l'excédent du solde du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit du compte courant se creuserait de 6,0 milliards par rapport à 2009. Ce résultat proviendrait de la dégradation des soldes de la balance commerciale et des services.

La détérioration de la balance commerciale serait consécutive à la hausse des importations de biens (+16,5 milliards), du fait notamment des achats de produits pétroliers et de biens d'équipement.

Le déficit du compte courant, hors dons, rapporté au PIB devrait se maintenir au même niveau que celui de 2009 à 9%.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières afficherait une faible amélioration de 1,0 milliard, pour s'établir à 122,1 milliards en 2010. Cette évolution serait liée à l'amélioration des flux nets de capitaux sous forme de tirage sur prêts publics atténuée par les baisses des investissements de portefeuille et des crédits commerciaux.

2.8.5 SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires s'établirait à 243,5 milliards à fin décembre 2009, en amélioration de 5,0 milliards par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, du fait exclusivement de la hausse des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission.

L'encours du crédit intérieur s'élèverait à 353,0 milliards à fin décembre 2009, en hausse de 31,1 milliards ou 9,7% par rapport à fin décembre 2008. La position nette débitrice du Gouvernement ressortirait à 78,3 milliards à fin décembre 2009 contre 78,7 milliards à fin décembre 2008, soit une amélioration de 0,4 milliard. L'encours des crédits à l'économie se renforcerait de 31,4 milliards, en ressortant à 274,7 milliards à fin décembre 2009. Les concours accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, expliqueraient, en partie, cette évolution.

La masse monétaire s'accroîtrait de 5,7%, pour s'établir à 561,5 milliards. Cette hausse de la liquidité globale serait portée par les dépôts en banque qui augmenteraient de 4,7% et la circulation fiduciaire qui progresserait de 8,7% au cours de la période sous revue.

2.8.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente ainsi qu'il suit.

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** ressortirait à -2,1% en 2009 contre un excédent de 0,3% en 2008. En 2010, le solde se dégraderait pour s'établir à -2,2% ;

- **Le taux d'inflation annuel moyen** serait de 1,5% contre 8,7% en 2008, en relation avec le ralentissement des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers. En 2010, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 3,0% maximum ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait 65,6% en 2009 contre 80,6% en 2008, suite aux réaménagements d'une partie de la dette extérieure par les créanciers bilatéraux et multilatéraux. En 2010, ce ratio s'améliorerait davantage pour se situer à 56,3%, en relation avec le traitement de fond de la dette extérieure au cours de l'année, où le Togo atteindrait le point d'achèvement ;
- **Les arriérés de paiement :**
 - **La non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2009. En 2010, il serait également respecté ;
 - **La non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère serait respecté en 2009. En 2010, il serait également respecté ;

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** passerait de 33,7% en 2008 à 36,2% en 2009, en liaison avec l'accroissement des traitements et salaires. En 2010, ce critère se dégraderait pour se situer à 38,3% ;
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 17,1% contre 12,9% en 2008. En 2010, il se situerait à 22,8% en relation avec les efforts du Gouvernement pour investir dans les infrastructures sociales (éducation, santé) ;
- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal** se situerait à -9,0% en 2009 comme en 2008. En 2010, ce ratio resterait stable ;
- **Le taux de pression fiscale** s'établirait à 14,4% en 2009 contre 14,9% en 2008. En 2010, il serait de 14,3%.

En 2009, le Togo respecterait trois critères de premier rang, notamment le taux d'inflation, le taux d'endettement et la non accumulation d'arriérés de paiements intérieurs et extérieurs. Aucun critère de second rang ne serait respecté.

En 2010, les projections indiquent que ces mêmes critères seraient respectés. Aucun critère de second rang ne serait respecté.

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique et financière du Togo a été globalement satisfaisante en 2009 avec une bonne exécution du programme FRPC, suite à la troisième mission de revue du Fonds Monétaire International (FMI). Etant donné les problèmes récurrents dans les secteurs du coton, de l'électricité, du phosphate et des infrastructures sociales, et des difficultés rencontrées dans l'assainissement du cadre macroéconomique, les Autorités togolaises sont invitées à :

- poursuivre la mise en œuvre des réformes des régies financières, notamment des administrations fiscale, douanière et du Trésor, en vue du renforcement de l'assainissement du cadre macroéconomique ;
- accélérer la mise en place d'une bonne gouvernance d'entreprise au niveau de la filière coton afin de rétablir la confiance des cotonculteurs et d'augmenter la production de coton graine ;
- accélérer la mise en œuvre du redressement de la filière phosphate en se fondant sur les recommandations de l'audit stratégique ;
- poursuivre les efforts d'investissement dans l'énergie électrique pour la rendre disponible aux agents économiques.

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

Le taux de croissance de l'activité économique diminuerait en 2009 pour ressortir à 2,9% contre 3,7% en 2008, du fait principalement de la décélération des activités du secteur primaire. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de baisse des tensions inflationnistes, en rapport principalement avec le recul des prix des produits alimentaires. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 1,1% contre 7,4% en 2008. Pour l'année 2010, il est attendu un taux de croissance de 4,8%.

La situation des finances publiques se caractériserait par une aggravation des déficits. Le déficit global ressortirait à 3,3% du PIB contre 2,2% en 2008, en liaison avec la hausse des dépenses. En 2010, le déficit global se réduirait pour représenter 3,1% du PIB.

Au plan des échanges extérieurs, il est attendu une contraction du déficit des transactions courantes en liaison avec le recul du déficit de la balance commerciale et le redressement de l'excédent des transferts courants. Le déficit courant se situerait à 5,3% du PIB contre 5,9% en 2008. Les perspectives pour l'année 2010 font état d'un profil des transactions extérieures moins favorable qu'en 2009. Le déficit représenterait 6,3% du PIB.

Conformément aux directives arrêtées par le Conseil des Ministres au cours de sa session de septembre 2009, les avoirs extérieurs nets de l'Union pour l'année 2009, devraient s'accroître de 257,0 milliards pour atteindre 5 014,2 milliards à fin décembre 2009. Partant de cet objectif, le crédit intérieur et la masse monétaire devraient croître de 15,1% et 10,7% respectivement à fin décembre 2009.

En 2009, reflétant l'évolution de la situation économique des Etats membres, les résultats en matière de convergence ne seraient pas satisfaisants. Un seul Etat membre, la Côte d'Ivoire, respecterait le critère relatif au solde budgétaire de base. Les perspectives pour 2010 apparaissent meilleures. Le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Mali pourraient respecter les quatre critères de premier rang.

3.1 PRODUCTION

En 2009, l'activité économique de l'Union enregistrerait un taux de croissance de 2,9% contre 3,7% en 2008, en relation principalement avec les performances moins satisfaisantes au niveau du secteur primaire. A cela, s'ajoutent les effets des inondations qui ont détruit une partie des plants et entraîné des pertes en vies humaines. **Par pays, le taux de croissance se présenterait comme suit : Bénin (2,7%), Burkina (3,1%), Côte d'Ivoire (3,7%), Guinée-Bissau (2,6%), Mali (4,2%), Niger (1,0%), Sénégal (2,1%) et Togo (2,5%).**

Pour l'année 2010, les perspectives indiquent un taux de croissance de 4,8%, sous l'hypothèse de meilleures conditions climatiques, d'une atténuation des effets de la

crise et un climat socio politique apaisé. **Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Bénin (3,5%), Burkina Faso (4,2%), Côte d'Ivoire (4,0%), Guinée-Bissau (3,3%), Mali (4,8%), Niger (5,1%), Sénégal (4,1%) et Togo (2,6%).**

Cependant, de persistantes incertitudes pèsent sur ces perspectives. Il s'agit notamment des difficultés de la filière coton dans la plupart des Etats membres et de la crise financière internationale, des conditions de déroulement des élections prévues dans certains Etats membres.

3.2 PRIX ET INFLATION

En 2009, la croissance se réaliserait dans un contexte de baisse des tensions inflationnistes, après les fortes hausses des prix enregistrées en 2008. En effet, au cours des dix premiers mois de l'année 2009, le taux d'inflation est ressorti à 1,6% contre 7,3% pour la même période en 2008. Quant au taux d'inflation sous-jacente, il est passé de 5,9% pour les dix premiers mois de l'année 2008 à 1,9% pour la même période en 2009. Ce repli est dû principalement à la faible progression des prix des produits alimentaires dont la hausse est passée de 13,9% pour les dix premiers mois de l'année 2008 à 3,3% en 2009 et pour les transports, avec un repli des prix de 0,7% au cours des dix premiers mois de l'année 2009 contre une augmentation de 6,3% pour la même période en 2008, en liaison avec le repli des prix des produits pétroliers dans la plupart des Etats membres. Le ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires est dû à la baisse observée sur le marché international et aux bons résultats de la campagne agricole dans les Etats membres de l'Union en 2008.

Pour l'ensemble de l'année 2009, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 1,1% contre 7,4% en 2008. **Par pays, le taux d'inflation annuel moyen se présenterait comme suit : Bénin (2,3%), Burkina Faso (2,6%), Côte d'Ivoire (0,9%), Guinée-Bissau (-1,6%), Mali (2,3%), Niger (4,4%), Sénégal (-0,8%) et Togo (1,9%).**

3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2009, la situation des finances publiques serait caractérisée par une aggravation des principaux déficits budgétaires, en rapport principalement avec la forte progression des dépenses. Les recettes budgétaires augmenteraient de 4,4% pour représenter 17,4% du PIB contre 17,6% en 2008. La hausse est liée aux recettes fiscales qui augmenteraient de 11,1%, induisant un taux de pression fiscale de 16,0% contre 15,2% en 2008. La hausse concernerait tous les Etats membres sauf la Guinée-Bissau et le Niger et serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et le début de la mise en œuvre du programme de transition fiscale, et la fin de la suspension de la perception de certains droits et taxes sur les produits de grande consommation décidée en 2008.

Par pays, le taux de pression fiscale se présenterait comme suit : Bénin (17,9%), Burkina Faso (12,0%), Côte d'Ivoire (17,4%), Guinée-Bissau (12,1%), Mali (12,9%), Niger (12,5%), Sénégal (18,3%) et Togo (14,4%).

Les recettes non fiscales se contracteraient de 37,2% pour représenter 1,4% du PIB contre 2,4% en 2008. Cette situation est liée en partie au reclassement des recettes pétrolières en Côte d'Ivoire, à la diminution attendue des recettes liées aux accords de pêche, pour la Guinée-Bissau et aux perceptions au titre des licences liées à l'exploration minière pour le Niger. Les dons augmenteraient pour représenter 3,9% du PIB contre 2,8% en 2008, en liaison notamment avec leur progression notamment au Burkina Faso et au Mali.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 14,6% pour représenter 24,8% du PIB contre 22,8% en 2008. Cette progression, enregistrée dans tous les Etats membres, serait portée par les dépenses en capital. Elles progresseraient de 32,3%, sous l'effet de leur progression dans tous les Etats membres. Les plus fortes progressions seraient enregistrées au Bénin, au Burkina Faso et au Mali. La progression enregistrée dans les autres Etats membres serait liée à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. L'augmentation des dépenses courantes de 7,5% résulterait de l'accroissement de la masse salariale de 10,4%, des dépenses transferts et subvention de 8,1% et du recul des dépenses de fonctionnement de 5,4%. L'accroissement de la masse salariale est lié aux recrutements effectués et au paiement d'indemnités aux fonctionnaires dans plusieurs Etats membres.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global s'aggraverait pour représenter 7,2% et 3,3% du PIB, respectivement, contre 5,0% et 2,2% en 2008.

En 2010, il est attendu une réduction des principaux déficits budgétaires. Les recettes budgétaires progresseraient de 7,6% pour représenter 17,4% du PIB. La hausse qui concernerait tous les Etats membres à l'exception du Togo, serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et la poursuite de la mise en œuvre du programme de transition fiscale. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 16,1%.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 2,0% pour représenter 23,7% du PIB. Cette hausse des dépenses publiques serait portée principalement par les dépenses courantes, les dépenses en capital étant attendues en baisse après la forte progression de 2009. L'évolution des dépenses courantes résulterait notamment de leur progression au Bénin, au Burkina Faso, au Niger et au Togo. Toutefois, la masse salariale enregistrerait un taux de croissance de 7,1%. Le recul des dépenses en capital serait principalement imputable à la baisse attendue au Bénin et dans une moindre mesure au Mali. Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se réduiraient pour représenter 5,9% et 3,1% du PIB, respectivement.

La situation de la dette publique s'améliorerait régulièrement depuis plusieurs années. A fin 2009, l'encours de la dette publique représenterait 43,1% du PIB contre 45,5% à fin décembre 2008. Cette baisse est liée principalement aux allègements obtenus par la

Côte d'Ivoire et le Togo, dans le cadre de l'Initiative PPTE . Ces deux Etats membres ainsi que la Guinée-Bissau devraient poursuivre leurs efforts pour atteindre le point d'achèvement afin d'améliorer davantage les ratios. En 2010, le ratio est prévu à 42,9%.

3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

L'évolution des comptes extérieurs en 2009 a été globalement favorable, nonobstant le contexte de crise financière et économique mondiale. Le solde global des échanges extérieurs ressortirait en amélioration, du fait notamment de la nette baisse des importations et de la progression des dons, ainsi que de l'opération de privatisation de la Société de Télécommunications du Mali (SOTELMA). Ces facteurs ont permis de compenser les effets négatifs de la crise sur les exportations de biens et services et les envois de fonds des migrants.

L'excédent du solde global de la balance des paiements s'établirait à 257,0 milliards contre 91,4 milliards en 2008. Cette évolution favorable découlerait aussi bien d'une baisse du déficit du compte courant que d'une hausse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le compte des transactions courantes afficherait un déficit de 1 729,3 milliards, en repli de 101,4 milliards par rapport à 2008. Cette amélioration est en liaison avec le recul du déficit de la balance commerciale et le redressement de l'excédent des transferts courants, dont l'impact a été atténué par la dégradation des soldes des échanges sur les services et des revenus. Toutefois, hors dons, rapporté au PIB, le déficit du compte courant s'aggraverait. Il se situerait à 7,4% contre 7,2% en 2008.

Le déficit de la balance commerciale passerait de 1 071,1 milliards à 982,4 milliards, en raison de la baisse de 4,6% des importations de biens induite par le recul de plus de 25,0% de la facture pétrolière. Les exportations, pour leur part, se replieraient de 4,1%, en relation avec la baisse des ventes de produits pétroliers, de coton, de caoutchouc et de bois. La diminution des ventes extérieures de ces biens est imputable essentiellement à la baisse de la demande mondiale et au recul de leurs cours internationaux, découlant de la crise économique mondiale.

Les transferts courants s'accroîtraient de 13,3%, sous l'effet de la progression importante des dons. Ces dons ont, en effet, augmenté de plus de 50% en 2009, du fait des appuis financiers reçus par la Côte d'Ivoire dans le cadre de la sortie de crise et du traitement de la dette extérieure.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'améliorerait en 2009, en passant de 1 804,1 milliards en 2008 à 1 986,1 milliards. Cette orientation favorable résulte d'une augmentation des ressources publiques reçues et de l'accroissement des investissements directs étrangers (IDE).

Les IDE s'accroîtraient de 29,1% nonobstant les risques que fait peser la crise sur la poursuite de certains projets d'investissement. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'opération de privatisation de la SOTELMA qui a rapporté 180,4 milliards

de FCFA au Gouvernement malien. Un léger recul de 0,9% des IDE serait enregistré en l'absence de ces recettes de privatisation.

Les opérations financières ont été également marquées par les mesures d'allègements et de rééchelonnement de dettes dont ont bénéficié certains Etats membres de l'Union. Ces facilités auront permis des apurements d'arriérés de paiement extérieurs, à hauteur de 2 482,8 milliards.

Les perspectives pour l'année 2010 font état d'un profil des transactions extérieures moins favorable qu'en 2009. Globalement, les échanges extérieurs se solderaient par un excédent de 60,0 milliards, en repli de 197 milliards par rapport à 2009. Cette évolution est induite par la dégradation du solde des transactions extérieures courantes, dont l'incidence serait atténuée par la progression de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit des transactions courantes se dégraderait en 2010, en passant de 1 729,3 milliards en 2009 à 2 204,3 milliards. Cette évolution du compte courant découlerait d'une détérioration du solde des échanges de services et des revenus, ainsi que d'une diminution des transferts courants. Ces transferts baisseraient, en effet, de 19,3%, du fait du repli des appuis budgétaires reçus par la plupart des Etats membres de l'Union, ainsi que des réceptions de fonds des migrants qui continueraient de subir les incidences de la crise économique.

En revanche, il est attendu une légère amélioration du solde commercial, en liaison avec le redressement de 8,8% des exportations. Ces ventes extérieures seraient impulsées par les produits pétroliers, l'or et le coton du fait de la hausse des productions et des cours. La croissance des exportations devrait permettre de couvrir l'augmentation de 7,7% des importations imputable essentiellement aux produits pétroliers et biens d'équipement.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières devrait se consolider en 2010, pour se situer à 2 264,1 milliards après 1 986,1 milliards en 2009. Cette évolution est en rapport notamment avec la baisse des paiements au titre des engagements extérieurs.

3.5 SITUATION MONETAIRE

Conformément aux directives arrêtées par le Conseil des Ministres au cours de sa session de septembre 2009, les avoirs extérieurs nets de l'Union pour l'année 2009, devraient s'accroître de 257,0 milliards pour atteindre 5 014,2 milliards à fin décembre 2009. Partant de cet objectif, le crédit intérieur et la masse monétaire devraient croître de 15,1% et 10,7% respectivement à fin décembre 2009.

Le crédit intérieur devrait progresser de 926,5 milliards ou 15,1%, pour s'établir à 7 058,6 milliards à fin décembre 2009, en liaison avec l'augmentation des crédits à l'économie, accentuée par la dégradation de la Position nette des Etats vis-à-vis du système bancaire.

L'encours des crédits à l'économie enregistrerait une progression de 411,6 milliards, ou

7,3%, d'une année à l'autre, pour s'établir à 6 038,6 milliards à fin décembre 2009, en relation avec l'augmentation de 394,5 milliards des crédits ordinaires et celle de 17,1 milliards des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, ainsi que de la consolidation des créances à court terme détenues par les banques sur certaines entreprises en restructuration.

La position nette débitrice des Gouvernements se situerait à 1 020,0 milliards à fin décembre 2009, en dégradation de 514,9 milliards par rapport au niveau atteint à fin décembre 2008. Cette situation serait liée à l'utilisation des concours de la BCEAO adossés aux allocations de DTS d'un montant de 453,1 milliards et au recours des Etats au marché des titres publics pour le remboursement des arriérés de paiement intérieurs.

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire enregistrerait une progression de 10,7%, pour s'établir à 10 321,1 milliards à fin décembre 2009. Cet accroissement de la liquidité globale serait porté par les dépôts en augmentation de 10,7% (703,8 milliards) et la circulation fiduciaire qui s'accroîtrait de 10,4% (290,1 milliards).

Eu égard aux orientations du Conseil des Ministres contenues dans les directives de la politique de la monnaie et du crédit pour l'année 2010, les avoirs extérieurs nets devraient connaître une hausse de 60,0 milliards, pour s'établir à 5 074,2 milliards, la masse monétaire s'accroîtrait de 5,7% pour atteindre 10.911,4 milliards et le crédit intérieur serait en hausse de 582,4 milliards, ou 8,3%, pour se situer à 7 641,0 milliards.

La hausse du crédit intérieur serait induite par un accroissement de 372,3 milliards, soit 6,2% des crédits ordinaires. Pour sa part, la PNG devrait se dégrader de 210,1 milliards, pour se chiffrer à 1 230,1 milliards.

Les crédits à l'économie devraient se chiffrer à 6 410,9 milliards à fin décembre 2010 en liaison avec la hausse de 376,6 milliards des crédits ordinaires et de la baisse de 4,3 milliards des crédits de campagne.

3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0**

Seule la Côte d'Ivoire respecterait ce critère avec un excédent de 2,9%. Pour les autres Etats membres, le déficit serait compris entre 0,6% pour le Niger et 3,5% pour le Bénin.

Le non respect du critère s'explique par la faiblesse de la pression fiscale et la hausse des dépenses courantes, en particulier les salaires et les dépenses de fonctionnement. Pour 2010, trois Etats respecteraient le critère. Il s'agit du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Mali.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Sept Etats membres, à l'exception du Niger, respecteraient ce critère en 2009, en raison principalement du ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires et la baisse des prix des transports, en relation avec les cours du pétrole.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70%**

Sept Etats membres, à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo respecteraient ce critère. L'atteinte du point d'achèvement par la Guinée-Bissau lui permettrait de respecter également ce critère.

- **Les arriérés de paiement**

- **la non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : Tous les Etats membres respecteraient ce critère ;

- **la non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante**. Tous les Etats membres respecteraient ce critère.

Il est néanmoins à craindre qu'en raison de l'aggravation des déficits dans la plupart des Etats membres, certains Etats accumulent des arriérés au cours de la gestion 2009.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Deux Etats membres, le Niger et le Sénégal respecteraient ce critère. Pour les autres Etats, les résultats se présenteraient comme suit : 39,4% pour le Bénin, 49,6% pour le Burkina Faso, 39,7% pour la Côte d'Ivoire, 78,3% pour la Guinée-Bissau, 38,5% pour le Mali et 36,2% pour le Togo. S'agissant de l'indicateur complémentaire, parmi les Etats n'ayant pas respecté le critère, seul le Mali respecterait le critère corrigé en 2009 et en 2010. Seuls les Etats ayant respecté le critère en 2009, le respecteraient en 2010.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, supérieur ou égal à 20%**

Six Etats membres respecteraient ce critère. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal. Ces Etats respecteraient également le critère corrigé. Pour les autres Etats membres, le ratio corrigé serait de 12,3% pour la Côte d'Ivoire et 11,1% pour la Guinée-Bissau. Seuls les Etats ayant respecté le critère en 2008, le respecteraient en 2010.

- **Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal, supérieur ou égal à -5%**

Seule la Côte d'Ivoire respecterait, comme les années précédentes, ce critère avec un excédent représentant 0,3% du PIB. Les autres Etats membres dégageraient des déficits compris entre 9,0% pour le Togo et 26,0% pour la Guinée-Bissau. La faible diversification des économies explique essentiellement cette situation. La Côte d'Ivoire resterait le seul Etat membres à respecter ce critère en 2010.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 17%**

Le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal respecteraient ce critère avec des résultats de 17,9%, 17,3% et 19,1%, respectivement. Pour les autres Etats, le ratio se présenterait comme suit : Burkina Faso (12,0%), Guinée-Bissau (12,1%), Mali (13,3%), Niger (12,5%), et Togo (14,4%). Cette situation s'explique essentiellement par une faible capacité des Administrations fiscales, les exonérations et l'importance du secteur informel. En 2010, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal projettent encore de respecter ce critère.

3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'année 2009 serait une année difficile pour les économies des Etats membres de l'Union. Celles-ci ont ressenti les effets de la crise financière internationale, à travers notamment la baisse des cours des principales matières premières exportées et les flux financiers reçus du reste du monde. Cette situation induirait un ralentissement des recettes et une forte progression des dépenses pour atténuer l'impact de la crise sur les couches les plus vulnérables. Il en résulterait de mauvaises performances en matière de convergence. Seule la Côte d'Ivoire respecterait le critère relatif au solde budgétaire de base. Pour permettre l'assainissement du cadre macroéconomique et favoriser le respect des critères de convergence, les Autorités des Etats membres devront prendre des dispositions pour :

- la poursuite et l'accélération des réformes structurelles d'une part, dans les filières riz, café, cacao et coton et, d'autre part, dans les secteurs du pétrole, de l'énergie, de l'eau, des télécommunications, des phosphates, des transports et l'organisation de nouvelles filières pour diversifier la base productive ;
- le renforcement des actions menées en faveur du secteur agricole et plus particulièrement celles visant à accroître la production vivrière et améliorer les circuits de distribution des produits alimentaires, notamment les céréales et les féculents ;
- la poursuite de la politique de développement des infrastructures socioéconomiques afin de conforter la croissance économique, de créer des emplois et d'améliorer les conditions de compétitivité ;

- le renforcement des efforts de recouvrement des recettes budgétaires par l'élargissement de l'assiette fiscale et la mise en œuvre du programme de transition fiscale ;
- l'élaboration et la mise en œuvre progressive d'un plan d'apurement du stock existant et l'amélioration du suivi de l'exécution du budget pour éviter de nouvelles accumulations.

ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2009

		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2009 PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2007 ET 2008									Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2009	2008	2007	
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	-3,5	-2,4	2,9	-2,9	-1,4	-0,6	-1,2	-2,1	1	3	3	
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	2,3	2,6	0,9	-1,6	2,3	4,4	-0,8	1,9	7	0	7	
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	25,1	26,2	63,1	245,9	38,2	23,1	26,9	65,6	7	6	5	
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	0	0	0	0	0	0	8	5	4	
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	8	6	4	
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	8	5	5	
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	39,4	49,6	39,7	78,3	38,5	29,4	33,2	36,2	2	4	4	
6	Invest. financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)	47,4	55,8	12,6	3,9	26,1	35,6	34,8	17,1	5	5	2	
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-11,6	-12,6	0,3	-26,0	-9,3	-18,1	-9,9	-9,0	1	1	1	
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	17,9	12,0	17,3	12,1	13,3	12,5	19,1	14,4	3	2	1	
	2009	5	4	5	2	4	4	6	3				
	2008	6	3	2	0	3	5	5	2				
	2007	5	4	2	0	5	6	6	3				